



**HAL**  
open science

# Le traitement de l'inceste dans les podcasts : quels procédés pour quelle libération de la parole et de l'écoute ? Analyse de quatre podcasts natifs

Inès Mangiardi

## ► To cite this version:

Inès Mangiardi. Le traitement de l'inceste dans les podcasts : quels procédés pour quelle libération de la parole et de l'écoute ? Analyse de quatre podcasts natifs. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03635592

**HAL Id: dumas-03635592**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03635592v1>**

Submitted on 8 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

## Mémoire de Master 1

Mention : Information et communication

Spécialité : Journalisme

# Le traitement de l'inceste dans les podcasts : quels procédés pour quelle libération de la parole et de l'écoute ?

Analyse de quatre podcasts natifs

Responsable de la mention information et communication  
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Lisa Bolz

Nom, prénom : MANGIARDI Inès

Promotion : 2020-2021

Soutenu le : 09/06/2021

Mention du mémoire : Très bien

## **Remerciements :**

Je tiens à remercier Lisa Bolz pour ses précieux conseils et ses remarques pertinentes. Merci de nous avoir accompagnés tout au long de l'année dans l'avancée de notre mémoire.

Merci également à Isabelle Moreau d'avoir accepté d'être ma tutrice professionnelle et de s'être montrée disponible jusqu'à la fin. Merci pour l'implication et le soutien dans ce projet malgré mes changements de direction.

Merci à Alexandre Mognol, Clawdia Prolongeau, Lisa Omara et Patrick Ayoun d'avoir répondu à mes questions. Les discussions menées étaient passionnantes et ont enrichi ma réflexion pour mener à bien ce mémoire.

Merci à Aglaé, Glenn, Lise et Baptiste ainsi qu'à mes autres camarades de promotion de m'avoir permis de souffler et de penser à autre chose entre deux pages d'écriture.

Merci à Léane, ma cousine, pour le soutien moral et pour avoir été à mes côtés pendant toutes ces heures de travail, même à distance.

## **Sommaire :**

Remerciements.....	2
Sommaire.....	3
Introduction.....	4
I. Le podcast, un média utilisé par les journalistes pour faire entendre des nouvelles voix .....	10
a) La parole d’anonymes libérée.....	10
b) Grâce à un safe space créé par les journalistes.....	13
II. Partager son histoire personnelle : une frontière entre le privé et le public qui devient floue.....	18
a) Le jeu entre le « je » et l’ « autre » : une intimité de plus en plus collective dans les podcasts.....	18
b) L’auditeur devient le confident d’un récit personnel.....	22
III. Le podcast natif, un format audio grand public mais propre à chacun.....	25
a) L’écoute crée une proximité certaine avec les auditeurs.....	25
b) Des dispositifs mis en place pour plonger l’auditeur au coeur d’une expérience sonore.....	28
IV. Le rôle informatif et pédagogique du podcast.....	32
a) Le long-format : un journalisme qui prend son temps pour expliquer un sujet complexe.....	32
b) Apporter des pistes de réflexions faire bouger les lignes.....	35
Conclusion.....	39
Bibliographie.....	42
Annexes.....	46
Résumé.....	80
Mots-clés.....	81

## Introduction

« Un beau jour, ou peut-être une nuit  
Près d'un lac je m'étais endormie  
Quand soudain, semblant crever le ciel  
Et venant de nulle part  
Surgit un aigle noir »

**Barbara, *L'aigle noir* (1970)**

Ces premiers mots, ces premières paroles de *L'aigle noir* de Barbara, tout le monde ou presque les connaît. Mais beaucoup ignorent à quoi ce discours fait référence. Pendant des années, l'aigle noir décrit dans la chanson ne prenait autre signification que celui de l'oiseau majestueux. Il faudra attendre la mort de la chanteuse, en 1997, et ses mémoires posthumes inachevés publiés l'année suivante, pour y voir une métaphore. Dans *Il était une fois un piano*, Barbara écrit : « Un soir, à Tarbes, mon univers bascule dans l'horreur. J'ai dix ans et demi. Les enfants se taisent parce qu'on refuse de les croire. Parce qu'on les soupçonne d'affabuler.<sup>1</sup> » Elle évoque pour la première fois, publiquement, le comportement incestueux de son père.

L'histoire de la chanteuse, c'est celle de nombreux enfants. Selon une enquête Ipsos réalisée en novembre 2020 pour l'association « Face à l'inceste », un Français sur dix déclare avoir été victime d'inceste<sup>2</sup>. Ce chiffre, qui n'est pas le premier donné sur ce phénomène, révèle l'ampleur du problème. D'après l'article 222-31-1 du Code pénal français<sup>3</sup>, les viols et les agressions sexuelles sont qualifiés d'incestueux lorsqu'ils sont commis par :

- 1° Un ascendant ;
- 2° Un frère, une sœur, un oncle, une tante, un neveu ou une nièce ;
- 3° Le conjoint, le concubin d'une des personnes mentionnées aux 1° et 2° ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité avec l'une des personnes mentionnées aux mêmes 1° et 2°, s'il a sur la victime une autorité de droit ou de fait.

---

<sup>1</sup> Joël July, *Les mots de Barbara*, Publications de l'Université de Provence, 2004, p. 51.

<sup>2</sup> Ipsos | Les Français face à l'inceste – Pour l'association FACE À L'INCESTE – Novembre 2020.

<sup>3</sup> Article 222-31-1 du Code pénal, Légifrance.

Les connaissances sur le sujet sont nombreuses. Mais le tabou reste bien ancré dans la société : c'est la loi du silence qui règne. En janvier 2021, l'inceste envahit la scène médiatique, suite à la publication du livre de Camille Kouchner, *La Familia grande*. La fille de l'ancien ministre révèle à travers ces pages les agressions sexuelles commises par son beau-père, le politiste Olivier Duhamel, sur son frère jumeau, alors âgé de 14 ans. Pendant des années, elle a gardé le secret, puis, a fini par briser l'omerta. La sortie de cet ouvrage a eu l'effet d'une bombe. Sur les réseaux sociaux, le hashtag #MeTooInceste a été mentionné des dizaines de milliers de fois. En quelques mots, des anonymes racontaient où, quand, par qui ou comment cela leur était arrivé. Une libération de la parole a lieu.

Tous les médias se sont également emparés de l'affaire. Si le terme est apparu dans les journaux vers 1910, il faut attendre la fin du xx<sup>e</sup> siècle pour que l'inceste devienne un sujet de discussion publique<sup>4</sup>. C'est dans les années 1970 que le tournant s'opère et que le phénomène est vraiment abordé en presse écrite, à la radio et à la télévision. Mais l'évocation de ce thème choque le public, qui ne semble pas encore prêt à recevoir la parole des victimes. Les émissions sont souvent diffusées à des heures tardives, et en 1971, l'épisode consacré à l'inceste de l'émission *Post-scriptum*, présentée par Michel Polac, sera supprimé après les plaintes reçues. Cependant, les médias continuent de traiter le sujet. En 1986, Eva Thomas devient à 44 ans, la première victime d'inceste à parler à visage découvert. Elle était l'invitée d'Alain Gérôme, dans les *Dossiers de l'écran*, diffusé sur Antenne 2, et reste encore aujourd'hui la figure de celle qui a brisé un tabou. Malgré cette libération de la parole, un vide médiatique s'ensuit. Lisa Omara, consultante en communication et experte en podcasts, évoque dans un article « un silence total dans les années 90-2000 jusqu'aux affaires Dutroux et D'outreau qui vont remettre sur le devant de la scène l'inceste et le tabou qui règne autour de ce crime familial<sup>5</sup> ». Le retentissement n'est en effet plus aussi lourd qu'il ne l'avait été, jusqu'à l'onde de choc provoquée par Camille Kouchner.

Certains médias n'ont toutefois pas attendu ce témoignage pour aborder ce fait de société. Le sujet est évoqué, notamment dans les podcasts. Ce support médiatique est en plein essor depuis quelques années. Né aux Etats-Unis au début du nouveau millénaire, il a fait son apparition en France en 2002 avec Arte Radio, mais c'est depuis 2016 que les boîtes de productions se

---

<sup>4</sup> Anne-Claude Ambroise-Rendu, « Briser le tabou. Du secret à la parole médiatique, le tournant des années 1970-1990 », *S. & R.*, n<sup>o</sup> 42, automne 2016, pp. 59-72.

<sup>5</sup> Lisa Omara, « Inceste : quand les outils culturels et médiatiques accélèrent la libération de la parole autour d'un tabou », *La Roche Média*, 17 mars 2021

multiplient<sup>6</sup>. De la contraction d' « iPod », l'innovation d'Apple, et de « broadcast » (qui signifie « diffuser »), le podcast est une création sonore destinée à exister sur Internet. Utilisé à l'origine comme une écoute de rattrapage des émissions de radio, il a été suivi par l'arrivée du podcast natif, qui a pour caractéristique de proposer un contenu original, exclusivement créé pour le web. Ce nouveau format, accessible à tous, représente un espace de liberté. Contrairement à la radio, il n'y a plus de contraintes de temps, ni de grilles de programmes à respecter. C'est le contenu qui prime et qui définit le format, et non l'inverse<sup>7</sup>. Les auditeurs peuvent l'écouter où ils veulent, quand ils veulent. Selon une étude de Médiamétrie, chaque mois, près d'un internaute sur dix écoute des podcasts natifs<sup>8</sup>. L'année 2020 a par ailleurs enregistré une nette progression, avec une augmentation de 8,5 millions de téléchargements entre janvier et novembre, pour atteindre 104 millions de podcasts (natifs ou non) téléchargés en fin d'année<sup>9</sup>.

L'offre audio se développe alors de plus en plus, proposant des contenus toujours plus diversifiés. Ce média frère de la radio semble devenir un nouvel espace pour la parole, approprié pour recueillir des témoignages longs, de personnes souvent marginalisées et sur des sujets parfois peu visibles dans les médias traditionnels. L'inceste a été à de nombreuses reprises abordé grâce à ce nouvel outil. Entre les podcasts d'actualité et les séries documentaires, la durée et la teneur des programmes varient, mais l'objectif reste le même : briser le silence qui fait rage.

Par le présent mémoire, nous nous proposons d'étudier le traitement de l'inceste dans ce nouveau média, à travers un corpus de quatre podcasts natifs, tous réalisés par des journalistes. Trois d'entre eux ont été diffusés en 2020, soit avant la publication du livre de Camille Kouchner, alors que le dernier a vu le jour suite à cette libération de la parole.

« Inceste et pédocriminalité: la loi du silence<sup>10</sup> » est un épisode d' *Un podcast à soi*, réalisé par Charlotte Bienaimé, pour Arte Radio. La journaliste propose tous les premiers mercredis du mois une expérience qui « mêle intimité et expertise, témoignages et réflexions, pour aborder les questions de genre, de féminismes, d'égalité entre les femmes et les hommes<sup>11</sup> ». Diffusé en mars

---

<sup>6</sup> Volcler Juliette, *Il était une fois le podcast. 1 : faire table rase ?*, Syntone, 26 juin 2018

<sup>7</sup> RTBF Webréation, « Un podcast natif, c'est quoi ? », [RTBF.be](https://www.rtbf.be), 5 avril 2018

<sup>8</sup> Médiamétrie, *Le podcast, un format à fort potentiel*, 16 septembre 2020

<sup>9</sup> *Id.*

<sup>10</sup> Charlotte Bienaimé, « Inceste et pédocriminalité : la loi du silence », épisode 24 d'Un podcast à soi, 4/03/2020.

<sup>11</sup> Site web d'Arte Radio, *Un podcast à soi*.

2020, l'épisode 24 de ce podcast analyse pendant une heure et 28 minutes le système de l'inceste, à travers des témoignages de victimes, d'un agresseur et d'experts.

Sur ce même fonctionnement, Charlotte Pudlowski tente de comprendre pourquoi le silence est maître autour de ce phénomène. En interrogeant également victimes, proches et experts, elle cherche à déconstruire le tabou. A la différence des autres journalistes de ce corpus, Charlotte Pudlowski se met davantage en scène dans son podcast, puisqu'elle raconte l'expérience de sa mère, qui a été victime de son père. « Ou peut-être une nuit<sup>12</sup> » est composé de six épisodes de 39 à 52 minutes, ainsi que d'un épisode supplémentaire qui prend la forme d'une table ronde pour savoir comment agir face à l'inceste. Sorti en septembre 2020, il s'agit de la deuxième saison d' *Injustices*, produit par Louie Média.

Egalement sous un format de série, Alexandre Mognol propose le podcast *Les cris*<sup>13</sup> par le biais de sa « fabrique d'expériences et de récits sonores<sup>14</sup> », Atelier Frissonne. Il se démarque des autres journalistes en donnant la parole à un père ayant eu des comportements incestueux avec sa fille. Dans ces douze épisodes de 11 à 17 minutes, diffusés en novembre 2020, nous suivons le quotidien de l'homme en prison, qui est en détention préventive après s'être dénoncé. Il fait une retrospective sur son histoire, qui est complétée par la parole de ses proches et de professionnels.

Enfin, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps»<sup>15</sup> » est un épisode de *Code source*, le podcast d'actualité du *Parisien*, diffusé du lundi au vendredi. A l'inverse des trois précédents podcasts, celui-ci se concentre sur le témoignage d'une seule personne, en vingt minutes. Il a de plus été réalisé en réaction à l'actualité (la sortie du livre de Camille Kouchner suivie de #MeTooInceste), en janvier 2021.

Malgré leurs approches différentes, ces quatre podcasts ont pour point commun de proposer un décryptage, une réflexion sur le système de l'inceste, en s'appuyant sur des témoignages de personnes l'ayant vécu de l'intérieur. Les propos les plus intimes sont au coeur des récits. Les histoires sont racontées directement aux auditeurs, avec pour seul filtre, le montage des épisodes.

---

<sup>12</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », saison 2 d' *Injustices*, Louie Media, 09/2020.

<sup>13</sup> Alexandre Mognol, *Les cris*, Atelier frissonne, 11/2020.

<sup>14</sup> Site web d'Atelier frissonne, page d'accueil.

<sup>15</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.



Mais à cela s'ajoute, pour la plupart, des expertises afin d'apporter des éléments plus globaux et explicatifs. A travers le podcast, nous pouvons voir un double sens du mot « écoute ». Les auditeurs *écoutent* un podcast, puisqu'il s'agit par définition d'un contenu audio. Mais au delà, ils *écoutent* des personnes à qui l'on a donné la parole, sur un sujet qui a longtemps été passé sous silence. Nous pouvons alors nous demander : en quoi le podcast natif se démarque-t-il des médias plus traditionnels (presse écrite, télévision, radio) pour parler d'inceste ? Quel est le rôle de ces podcasts ? Le podcast amène-t-il une libération de la parole ? Une libération de l'écoute ? Les deux ? Par quels moyens peut-on médiatiser le silence ? Quel est le rôle du journaliste ? Des témoignages peuvent-ils informer ? Toutes ces interrogations nous mèneront à la question suivante : de la libération de la parole à la libération de l'écoute, dans quelles mesures le podcast est-il un espace approprié pour parler de l'inceste ?

Notre principale hypothèse est que le podcast permet à la fois une libération de la parole et une libération de l'écoute sur le sujet tabou de l'inceste. En effet, de part sa liberté de ton, de temps et d'anonymat, ce média devient un espace sécurisant pour se livrer. Il s'agit d'un support qui favorise les récits intimes : victimes, proches ou agresseurs peuvent révéler des non-dits. L'auditeur, en ayant une écoute active, devient ainsi un témoin privilégié de ces histoires, ce qui est renforcé par le format audio. Enfin, le podcast, en tant que média, a un rôle pédagogique. A la fin de l'écoute, celui qui était possiblement ignorant sur le sujet, aura les informations nécessaires pour maîtriser la thématique de l'inceste.

Pour répondre à ces questionnements, notre étude portera à la fois sur l'analyse comparative des quatre podcasts évoqués ci-dessus, en ne faisant exception d'aucun épisode pour les deux séries, ainsi que sur l'analyse de discours de quatre interviews. Des entretiens ont en effet été menés avec deux journalistes à l'origine de ces podcasts : Alexandre Mognol, auteur de *Les cris*, et Clawdia Prolongeau, auteure de « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », de *Code source*. Des spécialistes ont aussi été interrogés, à savoir Lisa Omara, consultante en communication et experte en podcasts, et Patrick Ayoun, pédopsychiatre spécialisé dans l'inceste.

Dans une première partie, nous essayerons de montrer que le podcast est un espace libérateur pour la parole des anonymes, quel que soit leur statut, grâce à un environnement rassurant assuré par les journalistes. Il s'agira ensuite de prouver que ce support encourage les récits

personnels, ce qui permet de créer un lien particulier avec l'auditeur, devenu confident. Dans une troisième partie, nous nous attarderons sur le format audio, qui contribue à installer cette proximité de part la seule utilisation de l'ouïe par l'auditeur. L'étude des procédés utilisés par les journalistes permettra enfin de comprendre en quoi ce nouveau média tient son rôle informatif.

## **I. Le podcast, un média utilisé par les journalistes pour faire entendre des nouvelles voix**

Le podcast est un support médiatique en plein essor. En s’émancipant de certaines contraintes (le temps, le ton, le format...), il devient un nouveau terrain de jeu pour les journalistes, qui en profitent pour aborder des problématiques qui ont moins leur place dans les médias traditionnels. A travers ce support, ils donnent la parole à des voix qui n’ont pas forcément l’occasion de s’exprimer ailleurs. Le rôle du journaliste est alors de mettre en confiance ces interlocuteurs, pour faciliter la libération de la parole autour d’un sujet interdit, l’inceste.

### **b) La parole d’anonymes libérée**

« Il y a la mémoire, l’envie ou non, la capacité à mettre des mots, mais il y a surtout le droit à la parole. Ma mère avait appris qu’elle ne l’avait pas. Toutes les victimes d’inceste ont appris à se taire. (...) C’est tout un système structuré dans les familles, qui vous enseigne le silence. Et ensuite, on vous apprend que si vous parlez, personne ne voudra vous entendre.<sup>16</sup> »

Ces mots concluent le premier épisode de « Ou peut-être une nuit ». Nous apprenons dans cette première partie la surprise de la journaliste Charlotte Pudlowski face au silence gardé si longtemps par sa mère, dans une famille où pourtant, la parole et la discussion sont encouragées. Cette analyse illustre le constat qui peut être fait dans les quatre podcasts de notre corpus : le silence est au coeur du système d’inceste. « Pendant plusieurs années, Romain ne parle pas du tout des viols dont il a été victime<sup>17</sup> », raconte par exemple Clawdia Prolongeau dans l’épisode de *Code source*. Le silence est déjà visible à travers les titres des podcasts. A trois reprises sur les six épisodes de « Ou peut-être une nuit » (dont le titre fait d’ailleurs référence à la chanson de Barbara) : « Ce que ma mère ne m’avait jamais dit » (épisode 1), « Apprendre à se taire » (épisode 3) et « Les poupées russes du silence » (épisode 5). « La loi du silence » apparaît dans le titre du podcast de Charlotte Bienaimé. *Les cris* sont au contraire l’inverse du silence, ce qui peut traduire le fait de vouloir en sortir et d’exprimer sa souffrance. Il s’agit en tous cas de l’une des interprétations que l’on peut imaginer, selon son auteur Alexandre Mognol<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 1, saison 2 d’*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

<sup>17</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : « Il faut prendre le sujet de l’inceste à bras-le-corps » », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>18</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

Cette injonction au silence, c'est un phénomène connu. Cela est visible notamment lorsque des témoignages émergent dans la littérature, des années après les faits, comme dans le livre de Camille Kouchner. Seulement, les médias et le public s'intéressent majoritairement à ces récits lorsqu'ils sont écrits par une personnalité publique. La parole d'anonymes est encore peu répandue, mais le podcast semble inverser cette tendance. Charlotte Bienaimé, dans *Un podcast à soi*, explique d'ailleurs sa démarche à l'auditeur dans l'introduction : « J'ai aussi voulu donner la place à des femmes qui n'ont pas nécessairement, comme Adèle Haenel ou Vanessa Springora, la possibilité de parler.<sup>19</sup> »

Les voix que nous entendons sont avant tout celles des victimes : Julie, Daniela, Laure, Rendall, Hélène, Lydia, Eva Thomas, la mère de Charlotte Pudlowski, dans « Ou peut-être une nuit ». Romain, dans *Code source*. Isabelle et Alice dans *Un podcast à soi*. Toutefois, le témoignage d'Alice est à nuancer puisqu'elle n'a pas été victime d'un membre de sa famille. Nous nous garderons de l'évoquer dans notre étude. Il ne s'agit pas de mettre en scène une victimisation de ces protagonistes. Au contraire, les journalistes offrent un temps dédié à une écoute que les victimes n'auraient pas forcément eu ailleurs. Bertrand Cassaigne explique que pendant longtemps, leur parole a été ignorée : « C'est bien une parole qu'il faut aider à naître. Une parole où la victime se découvre non pas seulement comme quelqu'un qui subit mais comme sujet, unifié dans son histoire.<sup>20</sup> » Patrick Ayoun, pédopsychiatre spécialisé dans l'inceste, explique de son côté que l'omerta comporte trois niveaux : individuel, il est difficile de se raconter les faits, familial, où des pressions peuvent empêcher la parole, et sociétal, car ce phénomène n'est pas réductible qu'aux autres. « Et c'est là pour moi que ça joue. Quelque chose qui est totalement extérieur comme un podcast peut permettre à quelqu'un de libérer sa parole<sup>21</sup> », affirme-t-il. Il ajoute que même lorsque les victimes parlent, elles ne sont pas toujours écoutées. C'est là qu'entre en jeu le rôle du podcast, et plus globalement celui des médias :

« On ne peut pas dire qu'il n'y a rien qui soit dit. C'est simplement de la parole sans conséquence qui cohabite avec l'impossibilité de dire vraiment. Donc le podcast, dans ce contexte, il dit vraiment.<sup>22</sup> »

---

<sup>19</sup> Charlotte Bienaimé, « Inceste et pédocriminalité : la loi du silence », épisode 24 d'*Un podcast à soi*, 4/03/2020.

<sup>20</sup> Bertrand Cassaigne, « Entendre la parole des victimes », *Revue projet* - n° 340 - juin 2014.

<sup>21</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Patrick Ayoun ».

<sup>22</sup> *Id.*

En extériorisant par des mots, les personnes incestées reprennent en un sens le pouvoir sur leur expérience. Si enfants, elles n'ont pas pu dire non, elles s'opposent désormais à l'expression « Qui ne dit mot consent ».

Dans les podcasts étudiés, nous trouvons également la parole des agresseurs : David, dans *Les cris*, et Bruno, dans *Un podcast à soi*. Comme un moyen de briser un autre silence, celui que l'on entend encore moins. Alexandre Mognol, justifie son choix d'avoir pris le point de vue de « celui qui commet le mal » dans sa série :

« Il y a beaucoup de choses qui existent déjà du point de vue des victimes. Je voulais m'intéresser au mal et à la personne qui commet le mal. Je voulais le faire aussi sur quelque chose de différent de ce qu'on voit un peu habituellement, c'est-à-dire que quand on s'intéresse au mal, jusqu'à maintenant c'est beaucoup les tueurs en séries, ces trucs là. (...) Le podcast est « libre » et c'est pour ça que c'est la parole de l'agresseur que l'on n'entend pas beaucoup ailleurs. (...) C'est l'intérêt du projet et de manière plus globale, c'est l'intérêt du journalisme et du documentaire.<sup>23</sup> »

Charlotte Bienaimé explique également son raisonnement :

« Fallait-il que moi aussi je donne la parole aux monstres ? Je me suis rappelée qu'à chaque fois qu'on faisait cela, c'était toujours les témoignages des hommes auteurs repentis qui ressortait, était retenue, mise en avant. Et puis la parole des victimes vient juste de se libérer, alors pourquoi donner la voix à des auteurs de torture ? Mais quand j'ai rencontré Bruno, un père incestueux, je me suis dit, comme Dorothée Dussy, que c'était important d'entendre sa voix. Parce qu'il est ce mec normal, ce voisin, ce copain, cet oncle qu'on connaît.<sup>24</sup> »

Enfin, nous retrouvons celle des proches : Charlotte Pudlowski elle-même et sa soeur (dans « Ou peut-être une nuit »), la mère et la soeur de David (dans *Les cris*). Ces protagonistes, en particulier les agresseurs et les proches, ont souvent peu de place dans les médias traditionnels, bien qu'ils aient tout autant leur importance. Quand Alexandre Mognol évoque « une parole que l'on entend pas ailleurs », il parle de toutes les minorités qui ont désormais un droit d'expression supplémentaire grâce au podcast. Il cite par exemple les femmes ou les personnes qui ont un accent. « On n'a pas l'habitude d'entendre ça souvent sur des chaînes de flux. Ça va changer.<sup>25</sup> », dit-il.

La parole de ces personnes est certes donnée dans les médias de masse, comme la télévision ou la presse écrite, mais seulement à des moments précis, dans un temps moins long et qui permet moins d'authenticité. Plus que pour pallier un manque de représentation, les podcasts semblent alors devenir un élément complémentaire à la couverture médiatique française de l'inceste. La

---

<sup>23</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>24</sup> Site web d'Arte Radio, *Un podcast à soi*.

<sup>25</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

thématique est abordée en long, en large et en travers, par des personnes concernées au plus près par ce phénomène. Leur est ainsi réservé un espace où elles peuvent sortir du silence. Ou bien, si elles ont déjà parlé, cela leur permet de dire encore, en touchant cette fois un maximum de monde, pour enfin briser le tabou. Car si la parole des anonymes peut avoir moins de poids que celle de personnes connues, c'est certainement la plus importante pour comprendre l'ampleur du problème. Un chiffre revient d'ailleurs dans plusieurs podcasts : deux à trois enfants d'une classe de CM2 subissent des violences sexuelles intrafamiliales. Cela donne à voir que statistiquement, chacun a déjà rencontré quelqu'un victime d'inceste. C'est ce qui est illustré dans l'épisode de *Code source*, dans lequel Romain raconte qu'en avouant ce qui lui était arrivé à une amie en maternelle, celle-ci lui a dévoilé le même secret. « Tomber par hasard dans ta classe de maternelle sur quelqu'un qui est aussi victime d'inceste, ça veut quand même dire qu'il y en a. En fait, ce qui est intéressant, c'est que ce n'est pas une coïncidence », remarque Clawdia Prolongeau<sup>26</sup>.

Encore une fois, il s'agit d'un complément au paysage médiatique traditionnel, qui va être en effervescence lorsqu'une personnalité comme Camille Kouchner va s'exprimer. En accordant autant d'importance à cette femme, c'est la libération des inconnus qui s'ensuit, comme nous avons pu le voir avec le hashtag #MeTooInceste. En abordant les différents aspects de ce sujet de société, les podcasts sur l'inceste contribuent à briser un tabou. « Dans le contexte actuel, [briser un tabou revient à] renverser les limites discursives, reculer les frontières de ce qu'une pression sociale permet ou non de dire, de faire ou de montrer.<sup>27</sup> », selon la chercheuse Nelly Labere. En cela réside tout l'enjeu des témoignages dans les podcasts : dire ce qui est interdit de dire ailleurs. Mais alors que la notion même de tabou, qui désigne une réalité dont il convient de s'écarter<sup>28</sup>, implique par conséquent de la distance, le podcast rompt avec cette idée et développe au contraire un lien de proximité avec le sujet.

## **b) Grâce à un safe space créé par les journalistes**

Lydia, ancienne victime qui témoigne dans « Ou peut-être une nuit », explique que « parler à [s]a mère, ça a été le signe de l'abandon<sup>29</sup> ». Comme elle, beaucoup de victimes d'inceste ont essayé d'en parler à des membres de leur famille, sans être écoutées, comme l'a démontré Patrick

---

<sup>26</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Clawdia Prolongeau »

<sup>27</sup> Nelly Labere, *Le tabou : éditorial*, *Questes*, 7, 2004, pages 1 à 7.

<sup>28</sup> *Id.*

<sup>29</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

Ayoun plus haut. Les proches, tout comme la société en général, alimentent souvent ce mutisme. Les médias, et plus spécifiquement le podcast, apparaît alors comme un substitut. Ici, leur parole est ininterrompue et non décrédibilisée. Ils parviennent à dire l'indicible, à exprimer l'inexprimable, à nommer l'innommable. Plus qu'un lieu abstrait où ils peuvent s'exprimer, le podcast semble être un *espace* idéal. Cet espace dont ils n'ont pas disposé étant enfant, enfermé dans le secret et l'oppression. Nous pouvons supposer que si les victimes acceptent de parler dans les podcasts, de raconter certaines parties de leur vie les plus intimes, c'est car ce format représente un milieu sécurisant, et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, le podcast permet l'anonymat. Souvent, ce sont la honte, la culpabilité ou la peur qui habitent les victimes. Les événements incestueux subis dans l'enfance sont dans la plupart des cas méconnus par l'entourage, plus ou moins proche. En parlant, les victimes pourraient craindre d'être identifiées, et cela peut les décourager à s'exprimer publiquement. Dans les podcasts, les noms sont souvent modifiés. Alors que l'anonymat n'est pas la règle générale dans le journalisme, parler d'un sujet tel que l'inceste impose souvent l'utilisation de ce procédé. Les journalistes, bien qu'ils aient un devoir de transparence, se doivent d'être les garants de la protection de leurs sources. Dans nos podcasts étudiés, cela ne gêne en rien la compréhension du sujet. Aussi, nous disposons d'assez de détails pour avoir confiance dans les histoires racontées et croire les interlocuteurs. De plus, ces légères modifications ne sont généralement pas mentionnées, ce qui laisse penser à l'auditeur que tout est réel. Mais au vu du sujet traité, il ne ne devrait pas se sentir lésé et trahi par le journaliste qui a eu recours à cette protection. C'est l'idée du pacte autobiographique de Philippe Lejuene : « L'essentiel n'est pas qu'ils soient vrais, mais que le lecteur [que nous pouvons remplacer par « auditeur »] les lise [écoute] comme véridiques.<sup>30</sup> » Toutefois, l'anonymat n'est pas systématique, si la personne accepte de témoigner sous son vrai nom, comme c'est le cas de Romain dans l'épisode de *Code Source*. Les autres médias peuvent évidemment aussi garantir cet anonymat. Cependant, à la télévision, cela peut être plus compliqué : le floutage des visages est nécessaire, les voix peuvent être modifiées, ce qui peut rendre le visionnage moins agréable surtout s'il s'agit d'un long documentaire. Lisa Omara, experte en podcasts, donne son point de vue sur la question:

---

<sup>30</sup> Christine Plasse, *Les écritures du moi : conscience de soi et représentations sociales*, L'Harmattan, « Sociologie de l'Art » 2004/1 OPuS 3, pages 103 à 130.

« Dans les podcasts, il n'y a pas de vidéo, pas de visuel, pas d'écrit. Donc en fait, c'est un média qui protège la personne qui va parler. C'est un média qui permet de rester anonyme, pour une victime par exemple, pour ses proches aussi. Donc pour moi c'est un espace qui est privilégié pour rompre le silence. (...) C'est très important d'utiliser le podcast, ça permet aujourd'hui de laisser un espace privilégié aux victimes. Et pour moi l'audio s'y prête bien, il y a vraiment un respect de l'anonymat qui est protégé.<sup>31</sup> »

Cependant, il faut tout de même rester vigilant et avoir conscience que le podcast reste un média, écouté par des milliers de personnes, ce qui ne garantit pas une protection irréfutable. Patrick Ayoun a déjà eu affaire à ce genre de cas avec des patients ayant parlé publiquement : « Malheureusement il y a des fois, des personnes sont identifiées malgré elles, malgré toutes les précautions. A ce moment-là c'est comme ça, c'est l'histoire du risque 0 qui n'existe pas.<sup>32</sup> »

Pour assurer tout de même un cadre rassurant, le journaliste, celui qui a le rôle de recueillir la parole en premier, avant l'auditeur, a pour mission de créer cette atmosphère sécurisante, celle qui encouragera les témoins à se livrer plus facilement. Nous pouvons appeler cela un « safe space » (à traduire par « espace sûr »). Il s'agit d'une zone neutre où chacun peut se détendre et s'exprimer pleinement, sans craindre de se sentir mal à l'aise, importun ou en danger<sup>33</sup>. Le thème de l'inceste est si délicat que le journaliste doit, encore plus que pour d'autres sujets, être bienveillant, créer une relation de confiance et ne pas juger la personne qu'il a en face de lui. Pour ce faire, plusieurs mécanismes ont été observés dans les différents podcasts.

Le recours au tutoiement est courant. Dans « Ou peut-être une nuit » ou *Les cris*, Charlotte Pudlowski et Alexandre Mognol s'adressent respectivement aux victimes et à l'agresseur en utilisant la deuxième personne du singulier (hormis quand il s'agit d'Eva Thomas dans le premier podcast). La distance, normalement impérative dans le journalisme, se perd. Cependant, cela installe une proximité qui permet à l'interviewé de se dévoiler davantage que s'il faisait face à un parfait inconnu. Dans ces deux podcasts, où nous entendons parfois les questions des journalistes, nous en viendrions presque à nous demander si la relation qu'entretiennent le journaliste et le protagoniste ne va pas au delà du professionnel et ne tend pas vers l'amical. Lorsque nous posons la question à Alexandre Mognol sur la relation qu'il avait avec David, il répond :

« Tu dois doser. D'un côté tu dois parler avec lui, mais dans le même temps, c'est pas ton pote non plus. Tu peux être proche de lui en dehors mais par contre, il ne faut pas que ça te bouffe sur les questions que tu veux poser, sur la réalisation. Et moi j'arrive à séparer. Je peux être proche ou paraître proche pendant l'interview,

---

<sup>31</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Lisa Omara ».

<sup>32</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Patrick Ayoun ».

<sup>33</sup> Susan Graziano, « We are A Safe Space », Montclair State University, 01/10/2018.



mais par contre ça ne m'empêche absolument pas de poser les questions que je veux. (...) Si d'emblée tu sens qu'il y a des réticences, ce n'est pas la peine, tu ne peux pas faire ce travail (...) Mais tu peux avoir une certaine proximité. Dans mon fonctionnement, c'est jamais un fonctionnement de manipulation. Quand je pose mes questions, je suis hyper honnête. (...) Je suis dans le témoignage, dans la discussion (...) Et même si la personne a fait du mal, il faut quand même qu'il y ait une relation de confiance.<sup>34</sup> »

Cependant, le podcast de Clawdia Prolongeau nous prouve que le tutoiement n'est pas une condition sine qua non pour instaurer cette relation de confiance. La journaliste vouvoie Romain tout au long de l'interview, mais un autre aspect apparaît : elle a fait le déplacement chez lui, en Normandie. Dans l'entretien mené, elle explique qu'elle se rend toujours chez les personnes qu'elle interviewe :

« Les gens sont vachement plus à l'aise quand ils sont chez eux que quand ils sont dans un endroit qu'ils ne connaissent pas. Donc moi j'aime bien aller chez eux parce que je trouve que ça crée une relation plus sympa. (...) C'était important pour moi d'aller chez lui, c'est pas un sujet simple. On était à l'aise, on était dans son bureau, on a commencé par parler de banalités...<sup>35</sup> »

Ce déplacement chez l'interviewé semble d'autant plus important pour parler de sujets délicats comme celui de l'inceste. Charlotte Pudlowski a également eu cette démarche. Nous l'entendons par exemple dire « Elle m'a accueillie chez elle [Julie], à Belleville, à Paris<sup>36</sup> », « Je lui ai proposé de venir la [Eva Thomas] voir à Grenoble, où elle vit...<sup>37</sup> » ou « Je suis allée rencontrer Lydia. On avait rendez-vous dans une clinique dans l'Essonne, à 20km de Paris.<sup>38</sup> » Nous comprenons ainsi que se rendre chez la personne qui va raconter son histoire, ou plus généralement dans un lieu qui lui est familier, permet déjà de créer un lien plus fort et particulier avec le journaliste car la distance est réduite. Surtout, il s'agit d'un endroit connu de la victime ou de l'agresseur, et donc d'un environnement propice à la libération de la parole. Ce principe de déplacement est moins envisageable dans les médias généralistes, qui demandent souvent de l'instantanéité et manquent donc de temps pour entreprendre cette démarche.

De plus, le professionnalisme des journalistes, dans leur manière de s'adresser à leurs interlocuteurs, se remarque : ils ne veulent pas les brusquer. S'ils ne s'interdisent aucune question, le sujet abordé n'est pas facile, il faut donc parfois marcher sur des oeufs et savoir les poser de la bonne façon. Par exemple, Clawdia Prolongeau s'adresse à Romain en lui demandant « *Est-ce que*

---

<sup>34</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>35</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Clawdia Prolongeau ».

<sup>36</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 1, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

<sup>37</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 5, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

<sup>38</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

*je peux vous laisser me raconter ce qu'il s'est passé avec votre père, quand ça a commencé, comment ça a commencé ?*<sup>39</sup> ». La question ne commence pas par « Racontez-moi », il n'y a pas d'impératif, Romain est libre d'y répondre ou non. Ainsi, cela confirme que « le ton a changé, y compris dans la manière dont les journalistes et animateurs reçoivent le sujet<sup>40</sup> », estime Mié Kohiyama, présidente de l'association *MoiAussiAmnesie*. Elle fait référence à l'animateur Thierry Ardisson, qui reprochait en 1999, sur le plateau de *Tout le Monde en parle*, à Christine Angot (une ancienne victime d'inceste), de faire du « marketing » avec son livre témoignage. De plus, dans les podcasts, les journalistes peuvent garantir aux interviewés de couper certains propos au montage : s'ils regrettent, ou changent d'avis sur quelque chose qui a été dit, il est possible de ne pas les inclure.

Ainsi, grâce à un environnement sûr, sécurisé et sécurisant, victimes et agresseurs pourront dire des choses librement, en toute sincérité, sans avoir de crainte. Elles n'ont pas besoin de filtre, et savent qu'elles peuvent tout révéler. C'est le cas de Julie, qui se sert du podcast comme d'un espace d'aveu, beaucoup plus neutre que son entourage, qu'elle ne souhaite pas heurter :

« Je voulais le dire à ma grande soeur, mais j'y arrive pas. Je voulais le dire à mes parents, mais... en fait j'y arrive pas et puis ça sert à rien parce que ça serait leur faire du mal plus qu'autre chose.<sup>41</sup> »

Le podcast permet également de ne pas dénaturer les propos. Contrairement à la presse écrite notamment, les citations ne sont pas modifiées pour être plus « appropriées ». Les mots vulgaires et les fautes de français sont laissés, puisque c'est ainsi que s'est exprimée la personne qui a décidé de parler.

Tous ces procédés, permis grâce au podcast, font de ce nouveau média un espace approprié et même privilégié pour rompre le silence sur le tabou de l'inceste, puisqu'il encourage les anonymes, ces gens ordinaires, à faire entendre leur expérience.

---

<sup>39</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>40</sup> Arrêt sur image, *Inceste : « Il se passe quelque chose d'historique »*, 22 janvier 2021.

<sup>41</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 1, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

## **II. Partager son histoire personnelle : une frontière entre le privé et le public qui devient floue**

Comme nous avons pu le voir, parler n'est pas chose facile. Si les témoins de ces histoires d'inceste se confient peu, ils ont tout de même décidé de le faire dans des podcasts. Face à un auditeur invisible, ils racontent les détails les plus intimes et secrets de leur vie, transformant ainsi un parfait inconnu en une personne spéciale.

### **a) Le jeu entre le « je » et l' « autre » : une intimité de plus en plus collective dans les podcasts**

En parlant des violences vécues, les protagonistes de nos podcasts racontent une histoire : la leur. C'est le « je » qui prime. Nous sommes donc au coeur de l'intime. Cécile Sales, psychanalyste, le définit ainsi :

« Intime ? Ce qu'il y a de plus profond en l'homme, ses pensées, ses sentiments, ses pulsions... et la part la plus secrète de son corps : son sexe, les parties intimes. Car le secret fait couple avec l'intime. Le secret est ce que j'isole, mets à part. Je le garde dans la profondeur de ma mémoire et l'enferme dans mon intimité. Je peux le révéler à quelqu'un que j'estime digne de le recevoir; il peut lui arriver d'échapper à ma vigilance...<sup>42</sup> »

Cette parole personnelle dans les médias n'est pas nouvelle et s'applique à différents types de thématiques. Nos podcasts étudiés s'inscrivent en effet dans la prolongation d'autres produits médiatiques ayant déjà fait l'objet de l'intime. Nous pouvons même parler de « médias de l'intime », bien que pour le sociologue Jamil Dakhli, « l'expression relève de l'oxymore, tant la notion d'intime, qui renvoie à ce qui n'est en principe connu que de soi ou d'un cercle de très proches, semble incompatible avec le pouvoir de diffusion des médias, qui détermine le caractère public de leurs messages.<sup>43</sup> » La frontière entre privé et public devient alors de plus en plus floue. Pourtant, nous allons le voir, l'intime est avant tout un rapport à l'autre. En utilisant son « je » le plus personnel, la personne qui se dévoile s'adresse à un autre. Nous pouvons encore une fois emprunter la notion de « pacte autobiographique<sup>44</sup> » de Philippe Lejeune. Il s'agit d'un contrat de vérité entre l'auteur et le lecteur (que nous pouvons encore remplacer par « auditeur »). Le premier

---

<sup>42</sup> Cécile Sales, *Les enjeux de l'intime*, S.E.R. « Études », 2012/6.

<sup>43</sup> Dakhli Jamil, *Médias de l'intime*, Publicationnaire, 20/09/2015.

<sup>44</sup> Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Seuil, coll. "Poétique", 1975.

s'engage à se mettre à nu, y compris en montrant ses failles, et le second s'engage à apporter un jugement honnête et équitable.

A la télévision, la pratique s'est démocratisée dans les années 1990 avec notamment les talk shows et les reality show<sup>45</sup>, qui invitent des personnes ordinaires à faire parler d'eux, de leur quotidien, de leur vie privée. A la radio, c'est encore plus tôt, en 1967, que cette notion apparaît. Ménie Grégoire est considérée comme « la première femme qui ose parler d'intimité à la radio<sup>46</sup> ». Pendant quinze ans sur RTL, accompagnée d'un médecin, elle écoutait et conseillait des auditeurs, principalement des auditrices, en matière de sexualité, sujet encore tabou à l'époque. Christophe Deleu caractérise d'ailleurs trois dispositifs radiophoniques qui impliquent des discours de vie intime : la parole divan, la parole forum et la parole documentaire. C'est cette dernière qui nous intéresse, puisque définie ainsi, elle peut s'appliquer à nos podcasts étudiés : « Sous la forme d'une interview montée, le journaliste ou l'animateur donne la parole à une personne racontant une expérience.<sup>47</sup> » Les podcasts ne sont en effet pas en reste quant aux récits d'anonymes sur leur parcours, leurs moments de vie. Aujourd'hui, beaucoup de programmes proposent ce genre de contenu. *Les pieds sur terre* de France culture, *Transfert* de Slate.fr, ou encore *Super-héros* de Binge audio<sup>48</sup>, sans oublier les podcasts qui composent notre corpus. En s'adressant à un journaliste, puis aux auditeurs, nous constatons que ce rapport à l'autre est inévitable et que l'intimité devient donc partagée.

Certaines boîtes de productions y consacrent d'ailleurs une grande importance. C'est notamment le cas d'Arte Radio (qui produit *Un Podcast à soi*), le pionnier en terme de podcasts en France, où un thème « intimité » a été créé sur leur site, aux côtés de « musicalité » ou de « société » par exemple. Dans la description d' *Un podcast à soi* précisément, nous retrouvons le terme : « Un Podcast à soi mêle *intimité* et expertise, témoignages et réflexions ». Chez Louie Media (« Ou peut-être une nuit »), les journalistes en font même une spécialité :

« Raconter des histoires personnelles, puisque les histoires sont le lieu par excellence de l'individualité, par le biais des personnages, et donner une place à la singularité, au particulier, nous semble être la meilleure manière de raconter un monde fragmenté, fait d'individus inquiets et en quête de compréhension des

---

<sup>45</sup> Mehl Dominique, *La télévision de l'intimité*, Le Temps des médias n° 10, 2008, pp. 265 à 279.

<sup>46</sup> France Info, *Ménie Grégoire, grande voix de la radio et pionnière de la vie intime des femmes*, 16/08/2014.

<sup>47</sup> Christophe Deleu, *Les anonymes à la radio*, Éditions De Boeck Supérieur, 2006.

<sup>48</sup> Esther Michon, « Pénétrer dans l'intimité des vies anonymes : quel dispositif du podcast pour quelle parole intime ? » mémoire de Master Information-Communication (mention Journalisme), 44 pages.

identités, la meilleure manière d'être en adéquation avec ce monde pour le raconter le plus justement.<sup>49</sup> »

Atelier Frissonne (*Les cris*) mise également sur la parole de l'individu :

« A travers des dispositifs novateurs, nous racontons des histoires humaines captivantes, brûlantes, enivrantes. En leur cœur, des personnages forts et complexes.<sup>50</sup> »

Mais alors, quelles sont les motivations de ceux qui parlent ? Dominique Mehl a analysé en 1996 les émissions de divan à la télévision, que nous pouvons appliquer au podcasts, et a décelé quatre principaux objectifs<sup>51</sup> :

- Le participant à ce type de programme recherche parfois une aide pour résoudre un problème, ou une délivrance cathartique.
- Il peut vouloir adresser un message personnel à un proche, en se protégeant derrière un intermédiaire, le média.
- Il peut, au contraire, souhaiter toucher un large public pour défendre une cause personnelle.
- Enfin, il peut vouloir passer dans un média dans l'espérance d'une reconnaissance sociale, d'une intégration en dépit d'un problème.

Christophe Deleu conclura que « le média devient le dernier recours permettant de briser solitude et silence », comme nous avons pu le voir avec le cas de Lydia, dans « Ou peut-être une nuit<sup>52</sup> ». Cependant, les protagonistes de nos podcasts ne révèlent pas toujours explicitement les motivations de leur prise de parole. Est également à nuancer que dans la plupart des cas, c'est le journaliste qui fait la démarche de contacter les personnes. Exception faite dans « Ou peut-être une nuit », où c'est Julie, auditrice de Louie Media, qui a envoyé un message sur Instagram à Charlotte Pudlowski. La journaliste explique sa motivation : « Depuis quelques temps, elle était emprise avec cette question-là exactement. Comment parler, que dire ?<sup>53</sup> ». Nous pouvons donc la placer dans la première catégorie du constat de Mehl, tout comme la mère de Charlotte Pudlowski, pour qui parler dans ce podcast semble avoir été bénéfique, comme un moyen de soigner les maux par les mots :

*C. Pudlowski* : Est-ce que ça a changé quelque chose de parler de tout ça ?

*Sa mère* : Ben en fait oui, ça m'a permis de tourner la page. Je pense que depuis que j'ai tout raconté, c'est un point final à cette histoire. Bon bien sûr, ça m'empêchera pas de temps en temps d'y penser. Il y a toujours des images qui me reviennent. Mais ça devient quelque chose de très lointain.

- T'es contente de l'avoir fait ? D'avoir parlé ?
- Oui. Finalement oui. J'étais un peu inquiète au début, mais finalement oui.<sup>54</sup>

---

<sup>49</sup> Site web de Louie Media, *A propos, Qui sommes nous ?*

<sup>50</sup> Site web de Atelier frissonne, page d'accueil.

<sup>51</sup> Christophe Deleu, *Les anonymes à la radio*, Éditions De Boeck Supérieur, 2006.

<sup>52</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

<sup>53</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 1, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

<sup>54</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

Nous pouvons supposer que les raisons évoquées dans la première et la troisième catégories de Mehl sont celles qui motivent le plus les victimes ou les incesteurs à parler. Romain, que nous entendons dans *Code Source*, n'avait quant à lui pas « besoin » de ce podcast pour se libérer. C'est en tous cas ce que Clawdia Prolongeau, qui a recueilli sa parole, suppose<sup>55</sup>. Il souhaite en revanche délivrer un message, celui de venir à bout du silence. Il défend donc une cause en s'adressant à un large public (rejoignant ainsi le troisième point) :

« Je sais maintenant que cette injonction au silence a eu sur moi un effet aussi dévastateur que les viols, pas moins. Outre le moyen de prévenir et d'éviter le plus de drames à l'avenir, le hashtag #MeTooInceste doit selon moi servir à cela pour celles et ceux à qui c'est arrivé. Que cela soit audible, recevable, réhabilité à sa place d'accident de la vie, c'est à cette condition que nous pourrions tous, victimes et proches de victimes, enfin parler d'autre chose.<sup>56</sup> »

Peu importe leur but, en s'adressant à une audience, les protagonistes qui se livrent dans les podcasts partagent leur intimité. Cela constitue un contraste avec la définition même de cette notion, qui représente quelque chose de propre à soi. Cependant, ce terme implique toujours un rapport à l'autre, comme l'explique le psychanalyste Jean-Pierre Durif-Varembont dans un article :

« L'intimité n'existe que partagée et reconnue par un autre qui la respecte. L'exemple de la pudeur et de la honte montre bien que l'intime comporte une dimension relationnelle : nul n'est pudique ou honteux tout seul.<sup>57</sup> »

Le « je » ne peut alors exister qu'en face d'un « autre ». Par ailleurs, étymologiquement, « intime », dérivé de l'origine latine *intimus*, signifie *un ami confiant*, c'est-à-dire un ami dont nous sommes sûr, en qui nous avons foi<sup>58</sup>. Donc même si l'auditeur est un parfait inconnu pour le locuteur, il prend ce rôle d'oreille attentive en qui le témoin peut avoir confiance et un lien intime se crée.

Ainsi, les podcasts apparaissent comme un support accueillant un genre hybride : le partage du privé. En dévoilant des parties de lui, le locuteur devient intime avec l'auditeur. Les récits de nos podcasts ne sont pas tout à fait un journal intime, puisqu'ils s'adressent aux autres. Mais il ne s'agit pas non plus d'un débat, puisque l'auditeur ne peut y répondre. Loin d'être conflictuel, ce support médiatique permet au contraire d'assimiler les faits, sans les contester, pour avoir conscience de la réalité du monde qui nous entoure, qui ne peut être expliqué qu'à travers la voix de ceux qui l'ont vécu.

---

<sup>55</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Clawdia Prolongeau ».

<sup>56</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>57</sup> Jean-Pierre Durif-Varembont, *L'intimité entre secrets et dévoilement*, Cahiers de psychologie clinique 2009/1 (n° 32), pages 57 à 73.

<sup>58</sup> Marie-Paule Chevalérias, *Intimité et lien intime*, Le Divan familial 2003/2 (N° 11), pages 11 à 23.

## b) L'auditeur devient le confident d'un récit personnel

L'auditeur a plus que jamais accès au for intérieur de personnes qu'il ne connaît pas. En faisant le choix de raconter leur histoire, leur(s) traumatisme(s), les interviewés se mettent complètement à nu. Pour l'intérêt du podcast, leur but n'est pas de rester en surface mais au contraire, de raconter les événements en profondeur. Les détails peuvent apparaître comme plus ou moins importants selon la manière dont l'histoire est contée. Le principal est que l'auditeur dispose d'éléments de compréhension. Nous l'avons vu, les journalistes mettent en confiance leurs interlocuteurs ce qui rend l'entretien intimiste. L'interview se transforme parfois en discussion. Et c'est justement cet effet de conversation qui permet à l'auditeur de se mettre à la place de la personne qui reçoit cette parole. Alors que les locuteurs n'ont justement pas évoqué leur histoire à la majorité de leur entourage, l'auditeur devient une personne privilégiée. Il est « l'ami imaginaire » à qui la victime ou l'agresseur fait part de ses plus lourds secrets. Par exemple, David, dans *Les Cris*, nous lit les pages de son journal intime. Là encore, un paradoxe se crée, puisque nous avons accès à des pensées qui sont censées n'appartenir qu'à lui. La place de l'auditeur devient celle d'un confident.

« La confiance c'est le fait de dévoiler. Quelque chose qui reste habituellement caché, secret, est ici, pour une fois, mis en lumière. Ce "quelque chose" relève de l'intimité, de la personne.<sup>59</sup> »

Cette définition donnée par Claire Bidart s'applique d'autant plus à l'inceste, souvent synonyme de secret, et ici mis en avant grâce aux podcasts. Selon la sociologue, le confident occupe une place rare : nous ne nous livrons pas à tout le monde ni à n'importe qui. Cela s'oppose donc à la notion de « public ». Pourtant, les protagonistes des podcasts s'adressent à une audience, composée de milliers de personnes. D'où l'oxymore « média de l'intime » relevé par Jamil Dakhli précédemment. Mais dans un même temps, le locuteur crée avec chacune d'entre elles un lien de proximité en faisant l'aveu de choses habituellement non-dites. Par conséquent, au-delà de la confiance accordée au journaliste, le témoin fait désormais confiance à l'auditeur.

Dans les podcasts étudiés, des procédés similaires pour exprimer cette parole intime ont été observés. Tout d'abord, la majorité des récits reposent avant tout sur le souvenir. Ce sont des adultes qui témoignent, sur un événement apparu au cours de leur enfance, voire adolescence. Les termes

---

<sup>59</sup> Claire Bidart, *Parler de l'intime: les relations de confiance*. Mana: revue de sociologie et d'anthropologie, Laboratoire d'analyse socio-anthropologique du risque, L'Harmattan, 1997, 3, pp.19-55.



« je me souviens » (ou au contraire « j'ai du mal à me souvenir ») ou « je me rappelle » reviennent très souvent. Cette fois, les victimes ne sont pas limitées par les 280 caractères du #MeTooInceste sur Twitter pour expliquer comment cela s'est passé. Alors que Romain restait très évasif sur le réseau social, avec pour seuls détails « Mon père, de 7 à 14 ans<sup>60</sup> », il a pu dans le podcast développer les faits :

« Je dormais, mon père est venu me rejoindre dans mon lit, il était nu. Il m'a demandé s'il voulait que je lui montre comment on fait les enfants...euh...il m'a... montré son sexe...il bandait euh il m'a demandé de le toucher, il m'a montré comment le masturber euhhhhhh, il m'a demandé, euh...d'embrasser son sexe. Il s'est...masturbé lui même, euh il a éjaculé.<sup>61</sup> »

Ses hésitations prouvent que sa parole n'est pas préparée, pas lue. Nous l'imaginons lever les yeux, regarder ailleurs, chercher dans ses souvenirs les plus lointains. Il est spontané, comme s'il s'adressait à quelqu'un qui lui aurait posé la question autour d'un café. Mais sa réflexion lui laisse aussi le temps de trouver les bons mots, peut-être pour ne pas trop choquer. Par ailleurs, les souvenirs des interviewés ne se limitent pas aux seules scènes de violences sexuelles. Nous avons souvent accès à l'histoire familiale, qui remet en contexte les événements. Les rappels peuvent aussi être heureux. Romain évoque par exemple le fait qu'il aimait « beaucoup faire la cuisine » avec son père, et que, malgré le crime commis par celui-ci, il avait tout de même été « un bon père<sup>62</sup> ». Le premier épisode de *Les cris* commence également par une scène joyeuse. David emmène l'auditeur avec lui dans ses propres pensées : « On est dans le jardin, on essaye de faire voler un cerf volant, les enfants ils ont sept et neuf ans. Je me vois en train de dérouler toute la bobine de fil.<sup>63</sup> »

Au-delà des faits, l'auditeur connaît aussi les sentiments de celui qu'il écoute. Il accède à ses états d'âmes les plus profonds, notamment ceux qu'il avait au moment des événements. « Je ne peux rien dire d'autre à part que je ne ressentais rien. Je me mettais comme ça, dans cet état de mort psychique<sup>64</sup> », raconte Isabelle dans *Un podcast à soi*. Les sentiments actuels, et même les sensations corporelles du locuteur sont aussi audibles : « Je pleure environ une à deux fois par jour<sup>65</sup> », confie David, qui racontera aussi sa tentative de suicide. A un autre moment, il explique :

« Mes enfants sont tout le temps présents, en permanence. (Alexandre Mognol : *C'est toujours sous forme de rêve ?*) Plutôt sous forme de sensations, c'est-à-dire

---

<sup>60</sup> Tweet de Romain Lemire @romainlemire, 17/01/2021.

<sup>61</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>62</sup> *Id.*

<sup>63</sup> Alexandre Mognol, « Récits », épisode 1 de *Les cris*, Atelier frissonne, 11/11/2020.

<sup>64</sup> Charlotte Bienaimé, « Inceste et pédocriminalité : la loi du silence », épisode 24 d'*Un podcast à soi*, 4/03/2020.

<sup>65</sup> Alexandre Mognol, « Apparitions », épisode 6 de *Les cris*, Atelier frissonne, 11/11/2020.



que c'est comme s'ils étaient à l'intérieur de moi, au niveau du plexus, et ça me serre très fort et après ça part au niveau du ventre et ça me tort le ventre en deux. Comme si mon estomac faisait des vrilles et après ça remonte au niveau de la gorge et ça me serre la gorge très fort.<sup>66</sup> »

Ainsi, alors que l'auditeur n'a accès qu'à l'ouïe, il peut aisément se mettre à la place de celui qui raconte en faisant appel à tous ses autres sens. Les pensées les plus inavouables sont aussi dévoilées : « C'est horrible ce que je vais dire mais...je sais pas comment dire...mais j'avais l'impression d'être l'élue », hésite Julie<sup>67</sup>. Enfin, nous apprenons quelles conséquences peut avoir l'inceste sur leur vie actuelle. Charlotte Pudlowski dévoile ces répercussions pour Lydia :

« A la suite des violences subies dans son enfance, elle est devenue anorexique. A cela se sont ajoutés plusieurs chocs psychologiques et elle a développé une maladie neurovégétative dégénérative. Elle est en fauteuil roulant, à 47 ans.<sup>68</sup> »

La femme décrit ensuite elle-même les relations qu'elle a avec les hommes, souvent des hommes violents. « Pour moi, subir c'était la normalité<sup>69</sup> », déclare-t-elle. En accédant à leur passé, à leur présent et parfois à leur futur, une véritable temporalité se dessine dans les récits.

Un autre constat est évidemment à faire : la notion d'intime comprend un autre sens, celui qui fait référence à la vie sexuelle. C'est un aspect, pourtant tabou lui aussi, qui revient beaucoup dans les différentes histoires, puisque cela a un sens direct avec l'inceste. Les protagonistes se livrent donc sur ce qui relève de leur sexualité. A la fois sur ce qu'ils pouvaient ressentir sur le moment : « Finalement, de fait, j'ai découvert le plaisir sexuel avec mon père. Véritablement.<sup>70</sup> », nous dit Romain, ou sur les impacts que cela a pu avoir dans leur vie intime actuelle. Isabelle par exemple, parle d'une « sexualité complètement ravagée<sup>71</sup> », qui l'empêche d'avoir des orgasmes.

Pour conclure cette partie, nous pouvons dire que parler d'intimité est inévitable, voire indispensable lorsque l'on évoque l'inceste. Ce sont des événements qui touchent les sentiments les plus profonds de l'individu, y compris sa sexualité. Les tabous continuent de se briser car ces récits mettent les auditeurs en face de la réalité des choses. Celui qui est capable d'écouter ces histoires devient une personne spéciale, qui va encore se rapprocher du locuteur grâce aux sons du podcast.

---

<sup>66</sup> Alexandre Mognol, « Récits », épisode 1 de *Les cris*, Atelier frissonne, 11/11/2020.

<sup>67</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 4, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 22/09/2020.

<sup>68</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

<sup>69</sup> *Id.*

<sup>70</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021

<sup>71</sup> Charlotte Bienaimé, « Inceste et pédocriminalité : la loi du silence », épisode 24 d'*Un podcast à soi*, 4/03/2020.

### **III. Le podcast natif, un format audio grand public mais propre à chacun**

Pour parler de silence, quoi de mieux qu'un support qui laisse entendre ? En écoutant un podcast, l'auditeur ne fait appel qu'à un seul sens : l'ouïe. Le simple son de la voix ou d'éléments sonores qui l'entourent permettent alors de se plonger au sein même de l'histoire racontée. L'imagination est impliquée, ce qui aura donc un effet différent sur chacun. De plus, en choisissant un programme sur l'inceste, l'auditeur aura décidé d'être attentif à ce sujet. Ces conditions semblent idéales pour une libération de l'écoute.

#### **a) L'écoute crée une proximité certaine avec les auditeurs**

Victimes ou auteurs d'inceste ont tous été confrontés, à un moment donné, à l'impossibilité de dire et/ou à l'impossibilité d'être écouté. En parlant dans un podcast, ils s'assurent de trouver des personnes réceptives à leur parole. Michel Lapeyre, dans un essai, écrivait : « Se taire pour écouter, s'effacer pour que ça parle.<sup>72</sup> » Cette double expression, applicable à celui qui écoute le podcast, est intéressante. Premièrement, l'auditeur n'est pas supposé parler mais au contraire écouter attentivement : il s'agit d'une condition impérieuse pour comprendre le sujet. Deuxièmement, le fait qu'il ne puisse pas répondre directement permet de créer un certain confort pour le locuteur, idéal pour une libération de la parole. L'auditeur a donc un rôle important à jouer dans cette rupture avec le silence. Une réciprocité s'installe : l'interviewé lui accorde sa confiance, et l'auditeur doit lui rendre en écoutant respectueusement ses propos. De plus, l'affranchissement des contraintes de la radio permet de choisir le moment et l'endroit d'écoute du programme. C'est l'auditeur qui fait le choix du contenu qui l'intéresse, comme l'illustre Nicolas Demorand, journaliste sur *France Inter* :

« Là où la radio d'antenne s'allume pour « avoir de la compagnie », lancer la lecture d'un podcast est au contraire un acte délibéré : quelles que soient les conditions d'écoute, on le sélectionne pour l'écouter, à un moment précis.<sup>73</sup> »

L'auditeur décide donc d'entendre ce silence qui fait loi autour de l'inceste. Marie Nimier, dans *La reine du silence*, évoque le rôle déterminant qu'il possède :

« Le silence est un contrat tacite, une clause partagée. Il y a d'un côté celui qui se tait, et de l'autre celui qui ferme ses oreilles. Il ne suffit pas que le premier se décide à parler pour que le second l'entende.<sup>74</sup> »

---

<sup>72</sup> Michel Lapeyre, *Papillonnage ; lettres sur la psychanalyse*, Asso De Psychanalyse Jacques Lacan, 26/03/2010.

<sup>73</sup> Nicolas Demorand, « Les 80'' de Nicolas Demorand », France Inter, 28 mai 2019.

<sup>74</sup> Martine Lani-Bayle, *Le dire du taire*, Érès, « Connexions » 2018/1 n° 109.

En ce sens, puisque l'auditeur aura fait la démarche d'écouter un podcast sur l'inceste, et donc d'ouvrir ses oreilles à ce qui était auparavant inaudible, nous pouvons parler d'une libération de l'écoute. Alain Joannès précise par ailleurs que « les gens sont plus réceptifs aux contenus qu'ils choisissent eux-mêmes<sup>75</sup> ». L'auditeur peut également mettre sur pause, écouter plusieurs fois. Il n'est plus passif comme à la radio, mais devient actif. Toutefois, dans le cas de *Code Source*, le choix de l'épisode n'est pas toujours volontaire, et cette libération de l'écoute peut être en quelques sortes imposée, comme l'explique Clawdia Prolongeau :

« Les gens n'écotent pas parce qu'ils sont particulièrement intéressés, c'est parce que tous les jours ils ont pris l'habitude d'écouter *Le Parisien* et donc ils prennent un peu ce qu'on leur propose. C'est à peu près 10 000 écoutes par épisode, on se dit que sur les 10 000 écoutes, il y en a peut-être la moitié qui, d'eux même, ne seraient jamais allés se renseigner sur le sujet.<sup>76</sup> »

Dans tous les cas, l'auditeur a le choix de prolonger ou non son écoute, et même si une minorité décide de continuer, cela aura permis de sensibiliser des personnes qui ne l'auraient jamais été d'une autre manière. Ainsi, en correspondant à un temps d'écoute choisi et partagé, le podcast permet à ce sujet d'occuper une véritable place dans l'espace public.

Cependant, écouter des récits d'inceste n'est pas donné à tout le monde. Une certaine proximité s'installe alors entre celui qui est capable d'entendre et celui qui a été capable de parler. Ce rapprochement réside également dans le fait que l'écoute de podcasts se fait essentiellement en solitaire. Christophe Deleu expliquait déjà que les conditions d'écoute à la radio avaient changé :

« Depuis la fin des années 1950, la miniaturisation des conditions de réception (avec l'apparition du transistor, de l'autoradio, puis du Walkman) a transformé l'écoute. Elle était collective, elle est surtout devenue individuelle.<sup>77</sup> »

Cela se confirme avec l'arrivée des podcasts, puisque selon un sondage de Médiamétrie réalisé en avril 2020, 93% des auditeurs de podcasts natifs les écoutent « en solo ». Par ailleurs, 51% le font en fin de journée, après 18 heures<sup>78</sup>. Nous les imaginons aisément avec leurs écouteurs, leur casque, en train de faire le ménage, dans les transports ou tout simplement sans rien faire à côté, juste en fermant les yeux. L'auditeur est libre et se retrouve maître du contenu sonore qui lui parvient. Ce format s'adapte ainsi parfaitement avec les évolutions de la société. Aujourd'hui, tout le monde peut en plus créer son propre podcast, tant le support est accessible et à la portée de tous. Alors que la radio était déjà considérée comme le média de proximité, ce nouveau support permet donc un

---

<sup>75</sup> Alain Joannès. *Le journalisme à l'ère électronique*, Éditions Vuibert, 2007.

<sup>76</sup> Voir « Annexes – Entretien guidés avec Clawdia Prolongeau ».

<sup>77</sup> Christophe Deleu, *Le documentaire radiophonique*, Éditions L'Harmattan, 2013.

<sup>78</sup> Médiamétrie, *Le podcast, un format à fort potentiel*, 16/09/2020.

rapprochement supplémentaire avec l'auditeur. Nous l'avons vu, il met en avant la parole d'individus anonymes, qui n'hésitent plus à livrer leurs histoires les plus personnelles. Celui qui écoute peut se sentir proche de celui qui parle, à la fois car il aura ce rôle de confident, mais aussi parce qu'il pourra s'identifier à lui, l'auditeur étant lui aussi un être ordinaire. Un nouveau lien spécial se crée. Et à travers l'histoire d'une seule personne, le podcast peut rendre un sujet universel.

Mais si ce média permet un tel rapprochement, c'est avant tout grâce au format audio. Le seul son de la voix permet de véhiculer des émotions. Lisa Omara parle d'un « pouvoir de l'audio » :

« Quand on écoute un podcast, on va se concentrer uniquement sur l'ouïe, sur l'écoute. On ne va pas être parasité par des images, par autre chose. Et généralement, on va l'écouter avec des écouteurs, on va vraiment être plongé dedans. (...) Quand on écoute le podcast on va se sentir proche de la personne, on va avoir envie d'en savoir un peu plus, on va être touché encore plus parce qu'on va être concentré sur un seul des cinq sens qu'on a.<sup>79</sup> »

Ce sentiment est partagé par Alexandre Mognol :

« Le son, c'est l'imagination. Quand tu écoutes, tu vas le percevoir différemment selon comment tu as grandi, comment tu as été éduqué. C'est ce qui est extraordinaire avec le son, c'est que chaque récit, chaque podcast va s'adresser à chaque personne. Chaque personne va l'imaginer à sa manière.<sup>80</sup> »

Une scène dans *Les cris* peut d'ailleurs devenir particulièrement intime pour l'auditeur. Nous assistons à la thérapie de David, qui se trouve chez une psycho-sexo-thérapeute<sup>81</sup>. Celle-ci lui fait vivre une séance de rêve éveillé. La femme lui annonce ce qu'il doit faire et c'est comme si à cet instant, elle s'adressait non plus à David, mais directement à celui qui écoute, et qu'elle lui délivrait la thérapie. Le studio de production Louie Media a quant à lui pour slogan « Ecoutez pour voir ». L'utilisation d'un sens permet donc l'imagination de l'autre. D'ailleurs, le choix du nom « Louie » est aussi justifié :

« D'abord pour le sens : l'ouïe. Nous produisons des podcasts qui se glissent dans vos oreilles, avec cette intimité que seule la parole confère. (...) Nous vivons dans une société sonore autant que dans une société visuelle –même si c'est parfois moins évident. Nous croyons à la force de la parole, des voix et les podcasts proposent un mode de narration qui correspond à notre besoin d'intimité, de lien avec l'autre.<sup>82</sup> »

Enfin, cette proximité peut aussi passer par l'emploi de la deuxième personne du pluriel, soit par le journaliste, soit par les intervenants. Dans « Ou peut-être une nuit », Charlotte Pudlowski fait

---

<sup>79</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Lisa Omara ».

<sup>80</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>81</sup> Alexandre Mognol, « Rugissement », épisode 12 de *Les cris*, Atelier frissonne, 25/11/2020.

<sup>82</sup> Site web de Louie Media.

à plusieurs reprises mention du « vous ». Elle évoque à un moment « trois élèves dans la classe de *vo*tre enfant, trois élèves dans la classe que *vous* avez fréquenté<sup>83</sup> », ou prévient « spoiler<sup>84</sup> » en mentionnant un film. Romain utilise aussi ce pronom : « Vous allez rire<sup>85</sup> », lance-t-il. Il s'adressait premièrement à Clawdia Prolongeau mais l'auditeur peut le percevoir comme si cette phrase lui était particulièrement destinée, illustrant cette complicité naissante de l'auditeur qui devient ami. Mais en plus du son de la voix qui lui parvient, ce dernier va être encore plus concentré sur l'histoire racontée grâce à tout un univers sonore créé pour mettre en valeur les récits.

### **b) Des dispositifs mis en place pour plonger l'auditeur au coeur d'une expérience sonore**

Paradoxalement, la médiation du silence autour de l'inceste repose sur l'audio. Le podcast exploite alors de nombreux aspects du son pour rendre compte de ce phénomène. Autour des voix, tout un travail de mise en scène sonore est fait pour accompagner les récits : musiques, sons d'ambiance, sons d'archives, silences...L'ensemble de ces dispositifs permet de structurer les paroles des interviewés, d'apporter du rythme dans l'écoute du podcast. Cela permet aussi de pallier le manque d'images. En l'absence de visuel, nous sommes dépendants du son. Tout est donc fait pour mettre à l'aise l'auditeur afin qu'il poursuive son écoute jusqu'à la fin des épisodes. Nous pouvons parler de situation « acousmatique ». Ce terme désigne, selon le Centre national des ressources textuelles et lexicales, le « nom donné aux disciples de Pythagore qui, pendant cinq années, écoutaient ses leçons, cachés derrière un voile, sans le voir », et « un bruit que l'on entend sans voir les causes dont il provient<sup>86</sup> ». Pierre Schaeffer rappelle que l'auditeur de radio (et donc par conséquent de podcasts) peut-être comparé à ces disciples de Pythagore<sup>87</sup>. Cela peut d'autant plus s'appliquer à notre sujet puisque, nous le verrons plus tard, le podcast a un rôle didactique. Cette création sonore peut aussi s'apparenter au « *hörspiel* », définit par Philippe Baudoin comme étant « un jeu pour l'oreille » ou « jeu d'écoute », « une pièce radiophonique composée d'éléments sonores hétérogènes. Musiques, bruits, voix et silences s'y mélangent pour donner corps à une oeuvre destinée aux ondes dont la caractère l'affranchit de toute forme de hiérarchisation.<sup>88</sup> » Le but

---

<sup>83</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 3, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 22/09/2020.

<sup>84</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 4, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 22/09/2020.

<sup>85</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>86</sup> Définition de *accousmatique* depuis le Centre national des ressources textuelles et lexicales.

<sup>87</sup> Christophe Deleu, *Le documentaire radiophonique*, Éditions L'Harmattan, 2013.

<sup>88</sup> *Id.*

du hörspiel est esthétique plutôt qu'explicatif. Ainsi, les sons et musicalités entendus dans les podcasts viennent soutenir les propos des protagonistes, les enrober. Ils fonctionnent de concert avec l'information donnée, comme lorsque nous entendons des notes de piano en fond lorsque Charlotte Bienaimé parle de son ancien professeur de piano<sup>89</sup>.

Dans « Ou peut-être une nuit », *Un podcast à soi* et *Les cris*, une musique originale est composée pour tous les épisodes, ce qui rend les podcasts uniques, avec leur propre identité. De plus, cela sous-entend que la musicalité n'est pas choisie au hasard et qu'un véritable travail est effectué pour réaliser une composition homogène, harmonieuse avec le sujet. Traiter de l'inceste impliquera en effet d'autres besoins sonores que pour une tout autre thématique. Alexandre Mognol explique avoir voulu donner à la musique une intention « à la fois sombre et mélancolique<sup>90</sup> ». Il ne voulait pas tomber dans quelque chose qui pouvait ressembler à des films d'horreur, comme les jump scare (changements brutaux pour effrayer) ou les violons. Le journaliste souhaitait au contraire quelque chose d'« honnête et de posé<sup>91</sup> ». Selon les podcasts, la musique n'intervient pas aux mêmes moments. Les épisodes de « Ou peut-être une nuit » commencent par exemple avec la composition originale, contrairement aux autres. Elle peut parfois servir à entourer l'introduction, comme dans *Un podcast à soi*. Plus globalement, elle ponctue les épisodes, vient se placer en tapis sonore de certaines paroles, peut vouloir souligner une scène, apporter une certaine tension ou servir d'élément de transition. La musique, comme les silences, permettent aussi d'aérer le récit, de faire une pause après des paroles parfois difficiles à entendre. Le rendu est toujours sobre, pour laisser la place centrale à la voix. Ce sont des choix faits par les journalistes ou réalisateurs.

Les auditeurs peuvent également entendre des sons d'ambiance, qui apparaissent comme des éléments de reportage. Ils sont facilement identifiables puisque la qualité sonore est différente de celle des voix enregistrées face à un micro fixe. La profondeur de champ varie, le locuteur semble plus loin, la voix n'est plus au premier plan. Au début de l'épisode de *Code source*, nous entendons Clawdia Prolongeau toquer à une porte, nous comprenons que la scène se passe dehors à cause du bruit de fond. L'impression donnée est que l'auditeur est totalement immergé dans la scène, il suit pas à pas le déroulé des actions et peut donc s'impliquer dès le début. C'est d'autant plus le cas grâce à la description de la maison que donne la journaliste, « typique de la région, c'est une

---

<sup>89</sup> Charlotte Bienaimé, « Inceste et pédocriminalité : la loi du silence », épisode 24 d'*Un podcast à soi*, 4/03/2020.

<sup>90</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>91</sup> *Id.*

longère avec une très grosse cheminée et une pièce annexée dont Romain a fait son bureau<sup>92</sup> ». La scène devient encore plus imaginable, visible. Clawdia Prolongeau explique qu'elle essaye toujours d'allumer son micro en arrivant chez l'interviewé, au cas où elle pourrait avoir besoin de certains sons<sup>93</sup>. Avec Romain, cela lui a permis d'enregistrer les « banalités » qu'ils échangeaient au début de leur rencontre. Ces banalités ne deviennent finalement plus si anodines, car la journaliste va s'intéresser à la bibliothèque de l'homme, dans laquelle se trouvent des ouvrages sur la chanteuse Barbara. Cela permet de faire un lien direct avec le sujet de l'épisode, à savoir l'inceste. Nous retrouvons ce même procédé dans les deux derniers épisodes de *Les cris*. Alexandre Mognol se rend avec David dans la maison où il avait vécu avec sa femme et ses enfants. Les deux hommes se déplacent dans le logement, ce qui implique un « travelling sonore » : la voix est en mouvement. Mais cette scène permet aussi de dire beaucoup de choses, il s'agit d'un lieu rempli de souvenirs pour David, qui se remémore des choses au fur et à mesure de la visite, faisant toujours un lien avec l'histoire autour de l'inceste.

Dans ce même podcast, nous trouvons également des sons d'archives. Ils ont subi des modifications de fond et de forme pour anonymiser le tout, précise Alexandre Mognol<sup>94</sup>. Nous entendons des rires d'enfants, des pleurs, les paroles réconfortantes d'un père, le bruit d'un mobile... Ils s'agit de scènes certainement enregistrées pour garder un souvenir de quelques moments de vie. Le journaliste justifie l'intérêt d'ajouter ces sons au podcast :

« Pour moi, ça montre comment il est. Dans des moments heureux et au début. Comment il est dans son cercle. C'est assez déstabilisant parce qu'en fait, c'est un peu la banalité du mal. Parce que quand t'écoutes, tu te dis, c'est un père. Et donc c'est d'autant plus déstabilisant. C'est presque flippant. Tu te dis, en fait, c'est n'importe qui, c'est « Monsieur tout le monde ». Et donc par rapport à ça je trouvais que ça rajoutait quelque chose d'intéressant.<sup>95</sup> »

Dans « Ou peut-être une nuit », nous retrouvons d'autres procédés qui permettent de rythmer les récits. Des passages d'ouvrages sur l'inceste sont lus, par des hommes et des femmes extérieurs aux histoires racontées, et donc à la voix neutre. Une lecture des mémoires posthumes de Barbara est aussi faite, suivie d'une interprétation de *L'aigle noir* par plusieurs chanteuses, sur la musique originale du podcast. Encore une fois cette référence n'est pas choisie au hasard. De plus, au début du deuxième épisode, trois voix différentes évoquent les singes de la sagesse (l'un qui se

---

<sup>92</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>93</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Clawdia Prolongeau ».

<sup>94</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>95</sup> *Id.*



cache les yeux, un autre les oreilles et le dernier la bouche). Si les voix sont d'abord individuelles, elles se superposent à certains moments. Comme pour montrer que les histoires d'inceste, même si elles sont propres à chacun, sont en fait une histoire commune et collective, vécue par énormément d'enfants. Ce sentiment est aussi audible lorsque Romain évoque Barbara au début de l'épisode : il parle d'abord d'une sensibilité qui est « la sienne » avant de se reprendre et de dire « qui est la *nôtre*, les failles qui sont les *nôtres*<sup>96</sup> ».

Enfin, la voix reste bien évidemment au coeur des récits. Le podcast permet de garder toutes les aspérités de celle-ci. Les hésitations, les soupirs, les reformulations, les silences sont gardés et assumés. Cela rend le témoignage authentique. Ce sont tous les aspects d'une conversation ordinaire, qui seraient dans la plupart des cas coupés au montage ou dans l'écriture des médias traditionnels. Nous entendons les pleurs, les gorges qui se serrent, ce qui va rajouter de l'émotion et toucher encore davantage les auditeurs. Les interviewés s'expriment sans filtre, sur un sujet difficile, il paraît donc normal de conserver la nature de leurs propos. Le message passe aussi bien par le fond que par la forme.

Plusieurs procédés viennent donc entourer les histoires intimes des protagonistes pour que la libération de la parole et surtout de l'écoute se fassent en toute confiance. Cette dernière, étape cruciale dans la déconstruction du tabou, passe premièrement par le fait que l'auditeur choisisse d'écouter ces programmes, mais elle doit se poursuivre, notamment grâce à la pédagogie.

---

<sup>96</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.



#### **IV. Apporter des éléments de compréhension : le rôle pédagogique du podcast**

Pour parler d'une libération de l'écoute, la compréhension du sujet est nécessaire. Une personne sera plus susceptible de recevoir la parole d'une victime ou d'un agresseur s'il est un minimum formé sur le sujet. Le podcast, en tant que média, a ce rôle didactique. Il ne s'agit pas simplement d'entendre des histoires, il s'agit de les écouter et d'absorber des connaissances, pour éventuellement trouver des solutions pour agir contre ce fléau. Il est souvent dit que la libération de la parole a déjà eu lieu, et que c'est une libération de l'écoute qui doit désormais s'opérer. L'auditeur a donc aussi son rôle à jouer dans ce processus.

##### **a) Le long-format : un journalisme qui prend son temps pour expliquer un sujet complexe**

Pour parler d'inceste, le long-format semble nécessaire. Il s'agit d'un sujet complexe, qui requiert des explications pour en comprendre les faits, les origines, les conséquences. Toutes (ou presque) ses facettes doivent être explorées. Patrick Ayoun estime que le podcast peut être une forme intéressante pour « diffuser un certain nombre d'idées, de repères, et lutter contre des idées reçues<sup>97</sup> ». Comme évoqué précédemment, ce support permet une liberté de temps dont les médias traditionnels ne disposent pas. Seuls les documentaires à la télévision peuvent être de longue durée, mais ils n'excèdent généralement pas plus de deux heures. Les podcasts qui font partie de notre corpus, *Code Source*, *Un podcast à soi*, *Les cris* et « Ou peut-être une nuit », durent respectivement 20 minutes, 1h30, 3h15 (fractionnés en 12 épisodes d'une dizaine de minutes) et 4h40 (fractionnés en 6 épisodes d'une quarantaine de minutes). Ces deux derniers cas montrent bien le besoin d'*espace*, pour évoquer la thématique de l'inceste. L'étymologie de ce terme, *spatium*<sup>98</sup>, correspond d'ailleurs à un laps de temps, à une durée. C'est pourquoi nous pouvons relier cela au fait que le podcast, notamment grâce à son long-format, semble devenir un *espace* parfaitement approprié pour évoquer ce sujet de société complexe.

Un lien est évidemment à faire avec le *slow journalism*, ce type de journalisme apparu en réaction à la masse d'informations toujours plus rapide et quantitative, notamment depuis l'apparition du web. Le *slow journalism* permet de ralentir ce rythme effréné et de traiter des

---

<sup>97</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Patrick Ayoun ».

<sup>98</sup> Dictionnaire Gaffiot latin-français, *spatium*, p. 1462, 1934.

problématiques en profondeur. C'est par exemple le cas du magazine *Le 1*, un hebdomadaire fondé par Eric Fottorino, en 2014, qui traite d'un seul sujet toutes les semaines. Manon Paulic, qui y est journaliste, explique :

« Ce n'est pas de l'actualité brûlante mais de l'actualité qui dure. On peut prendre du recul et nos textes peuvent être lus plusieurs mois après. La pertinence est toujours la même.<sup>99</sup> »

Le terme s'applique aux podcasts, comme l'indique David Carzon, ancien directeur adjoint de la rédaction de *Libération* : « Le podcast incarne la lutte contre l'info-obésité<sup>100</sup> ». Le slow journalism se caractérise aussi par le fait de donner la parole à ceux dont on parle peu, voire en marge de la société, ce qui correspond à ce que nous avons étudié plus haut. Il laisse également plus de place à la subjectivité du journaliste, comme nous pouvons l'observer dans « Ou peut-être une nuit », où la journaliste Charlotte Pudlowski se met en scène, en racontant son histoire, plus précisément celle de sa mère.

De plus, en mélangeant les formats journalistiques, comme l'interview, le portrait et le reportage, nos quatre podcasts étudiés peuvent s'apparenter au genre du documentaire radiophonique, dont Christophe Deleu propose une définition :

« Par situation de communication de type « documentaire radiophonique » nous entendons : dispositif à caractère didactique, informatif et (ou) créatif, présentant des documents authentiques, qui suppose l'enregistrement de sons, une sélection de ceux-ci opérée par un travail de montage, leur agencement selon une construction déterminée, leur mise en ondes définitives effectuée par un travail de mixage, selon une réalisation préalable, dans des conditions qui ne sont pas celles du direct ou du faux direct<sup>101</sup> ».

Le caractère didactique est bien visible dans l'ensemble de nos podcasts. Leurs auteurs ont en effet réalisé un travail d'enquête, plus ou moins long, qui permet d'avoir un contenu riche en informations. Nous retrouvons à la fois des chiffres basés sur des études, des éléments juridiques, des faits historiques, des termes conceptuels... Ces données très concrètes viennent renforcer la légitimité des témoignages. Si nous partons de l'histoire unique d'un individu, la remise en contexte permet d'universaliser le sujet, et de rendre compte d'un phénomène global. Bien souvent, ces éléments sont donnés par les journalistes lorsqu'ils ajoutent leur commentaire entre deux témoignages. C'est le cas de Clawdia Prolongeau, de Charlotte Bienaimé et de Charlotte Pudlowski. Mais cette présence de l'instance médiatique ne semble pas indispensable pour informer. Alexandre

---

<sup>99</sup> Demuyter William, *Slow journalism : quand les médias changent de rythme*, La revue des médias, 3/03/2019.

<sup>100</sup> Perrier Brice, (archives avant mai 2018), « Podcasts, les bulles d'intimité à emporter », *Marie-Claire*.

<sup>101</sup> Christophe Deleu, *Le documentaire radiophonique*, Éditions L'Harmattan, 2013.

Mognol, qui fait exception dans notre corpus, assure qu'à la fin de l'écoute de *Les cris*, l'auditeur aura tout de même appris des choses sur « l'inceste, sur la famille, sur le mal, quand il est à l'intérieur de toi, et sur la prison<sup>102</sup> ». Il pense justement que son parti pris de s'effacer au profit du témoignage peut « générer la volonté de faire des recherches<sup>103</sup> ». Clawdia Prolongeau, dont le podcast dure 20 minutes, conseille quant à elle l'écoute de « Ou peut-être une nuit », à la fin de l'épisode.

Les éléments d'informations cités ci-dessus peuvent par ailleurs être fournis par les interlocuteurs des podcasts eux-mêmes, notamment par les « experts médiatiques ». Ce sont des « observateurs-commentateurs des événements relatés par le média<sup>104</sup> », de qui nous attendons un éclairage sur le sujet abordé. Dans « Ou peut-être une nuit » et *Un podcast à soi*, plusieurs spécialistes prennent la parole. Nous retrouvons notamment des psychiatres, des anthropologues, des sociologues, des auteurs ou encore des membres d'associations. Alain Joannès affirme que « les experts sont indispensables quand le journaliste doit comprendre des phénomènes complexes<sup>105</sup> ». Leur rôle est en effet d'apporter un décryptage du fait de société qu'est l'inceste. Ils sont là pour compléter les propos des témoins, qui n'ont pas forcément connaissance des mécanismes dont ils ont été victimes ou auteurs. Des concepts tels que l'amnésie traumatique ou encore les phénomènes de dissociation et de sidération, sont ainsi vulgarisés. La complémentarité entre ces points de vue d'experts et les témoignages eux-mêmes permettent ainsi de dessiner le schéma systémique de l'inceste. La diversité des personnes qui témoignent donne aussi à voir qu'il n'y a pas de profils types, ni du côté agresseur ni du côté victime, et que cela peut concerner vraiment n'importe qui.

Enfin, la mise en forme du podcast permet également de déceler son but informatif et non divertissant. Cela est notamment visible dans les deux séries étudiées. En effet, dans certains types de programmes, les auteurs de podcasts ont recours à des cliffhangers, un procédé qui consiste à terminer l'épisode par une phrase choc, pour laisser un suspense et inciter l'auditeur à poursuivre son écoute. Dans « Ou peut-être un nuit » et dans *Les cris*, les journalistes n'ont pas recours à ce dispositif. Leur but n'est pas de piéger l'auditeur. A la fin de chaque épisode, Charlotte Pudlowski

---

<sup>102</sup> *Id.*

<sup>103</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>104</sup> Experts médiatiques, Baptiste Champion, Caroline Van Wynsberghe, *La Revue Nouvelle* 2017/3 (N° 3), pages 26 à 29.

<sup>105</sup> Alain Joannès. *Le journalisme à l'ère électronique*, Éditions Vuibert, 2007.

donne au contraire des informations sur ce que nous allons trouver dans le prochain. De son côté Alexandre Mognol explique ne pas avoir eu la volonté d'en utiliser :

« Je ne voulais pas faire peser des suspenses. Donc pas de gros cliffhanger. Après, dans l'organisation, sur certains épisodes tu peux avoir un truc qui t'amène à l'autre. Ça peut s'apparenter à un cliffhanger mais en fait, il [David] a quand même donné le fond du truc. C'est pas le cliffhanger où c'est complètement mystérieux. Là, on a compris et dans l'épisode suivant on aura des précisions. C'est pas des cliffhanger pour moi, c'est plutôt des trucs qui sont naturels par rapport à l'histoire et je trouvais que c'était plus intéressant de couper l'épisode à ce moment-là.<sup>106</sup> »

Il fait notamment référence à la fin de l'épisode 3, où David mentionne son « violeur<sup>107</sup> ». Nous en saurons plus sur cette histoire dans l'épisode suivant, mais la principale information est donnée.

Le fait d'informer sur un sujet assez méconnu vient ainsi renforcer l'idée de briser un tabou. Comme le rappelle Charlotte Pudlowski, « le tabou de l'inceste, n'est pas de le commettre, mais de le dire<sup>108</sup> ». En racontant leur histoire, les victimes, proches ou agresseurs ont cessé de se taire. En relayant leurs récits, les journalistes ont fait en sorte qu'ils soient entendus, au sens propre comme au sens figuré. Ils ont permis à une partie de la population, les auditeurs, d'en apprendre plus sur un sujet de société peu abordé. Même s'ils n'auront certainement pas retenu tous les chiffres, dates, concepts et éléments donnés, les auditeurs en auront assurément assimilé un ou deux. Le travail du journaliste aura donc été concluant. Mais en plus d'apporter des éléments de compréhension, il peut aussi proposer des réflexions dans le but de faire avancer les choses.

## **b) Apporter des pistes de réflexions pour faire bouger les lignes**

A travers les podcasts, les victimes, les agresseurs, les proches, mais aussi les instances, peuvent trouver des pistes afin de lutter contre ce fléau. Charlotte Pudlowski évoque dans la conclusion du sixième épisode sa volonté de faire évoluer la société :

« Dire le monde tel qu'il est, avec toute sa violence. Pour la regarder en face, et pouvoir la nettoyer. Construire d'autres routes, recommencer un autre monde, avec d'autres générations, qui diront d'autres mots, qui diront, qui parleront.<sup>109</sup> »

Si nous revenons sur la notion d'intime, cette parole rendue publique à travers les podcasts semble indispensable pour faire avancer les choses :

---

<sup>106</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Alexandre Mognol ».

<sup>107</sup> Alexandre Mognol, « Fantômes », épisode 3 de *Les cris*, Atelier frissonne, 11/11/2020.

<sup>108</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 2, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

<sup>109</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 6, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 29/09/2020.

« Dire ou écrire l'intime, c'est le priver assurément de sa qualité d'intime, le détruire peut-être ; or, le taire permet certes de le préserver en tant qu'intime, mais c'est alors se condamner à ne jamais le connaître, ne pas le faire connaître.<sup>110</sup>»

Extérioriser ses expériences les plus difficiles et profondes apparaît alors comme un sacrifice nécessaire pour rendre l'inceste audible. Car garder les choses pour soi rendrait le phénomène encore plus invisible qu'il ne l'est déjà, ce qui irait à l'encontre de la volonté de faire évoluer les mœurs. Dire l'intime n'a pas uniquement un rôle cathartique comme nous avons pu le voir, il est aussi bénéfique pour les autres, même inconsciemment.

Tout au long des épisodes, des indices sont glissés, plus ou moins explicitement, à travers ces récits. Des associations sont par exemple citées à plusieurs reprises. Des références culturelles sont aussi mentionnées à divers moments, en particulier dans *Un podcast à soi* et dans plusieurs épisodes de « Ou peut-être une nuit ». Charlotte Pudlowski fait souvent référence à des ouvrages, des films et des documentaires sur l'inceste. Des extraits de ces livres sont lus, par une voix neutre, et des extraits de ces films sont ajoutés au montage du podcast. L'auditeur est ainsi plongé en leur sein et peut être interpellé. Cela peut lui donner envie, à son tour, de consulter ces documents. D'aller au-delà de l'écoute du podcast et de s'informer encore. De plus, grâce à ce support médiatique et contrairement à la télévision ou à la radio, l'auditeur peut mettre sur pause et revenir en arrière pour avoir le temps de prendre des notes si cela l'intéresse.

Les protagonistes délivrent eux aussi leurs conseils, plus ou moins directement à l'auditeur. Eux ont déjà vécu tout cela, et savent ce qu'il faut éviter. En tant qu'agresseur, David explique comment il tente de se reconstruire. Lorsqu'il décrit ses projets d'avenir, il évoque son intention d'« écrire un livre, sur l'inceste, expliquer comment ça a pu arriver, pour que ça n'arrive pas à d'autres<sup>111</sup> ». Si un livre dans lequel il raconte son histoire peut avoir un tel impact, alors le podcast, avant cela, peut déjà avoir cet effet et faire en sorte d'éviter d'autres drames. A un moment, il lit une page du carnet dans lequel il écrit à sa fille :

« Ah si, encore une chose, pour éviter ce phénomène de dissociation et les effets qui en découlent, il faut que tu te soignes. Parler de tout ça à un psychologue, que tu apprécies. C'est très important que tu l'apprécies et que t'aies confiance en lui ou en elle. Voilà. Ça, tu vois, c'était super important que je t'en parle parce que moi je me suis pas soigné à l'époque de mes viols, et c'est possible que ça ait joué un rôle dans mes actes.<sup>112</sup>»

---

<sup>110</sup> Aline Mura-Brunel, *L'intime, l'extime*, Paris : Rodopi, 2004.

<sup>111</sup> Alexandre Mognol, « Apparitions », épisode 6 de *Les cris*, Atelier frissonne, 11/11/2020.

<sup>112</sup> Alexandre Mognol, « Rugissements », épisode 12 de *Les cris*, Atelier frissonne, 25/11/2020.

Le tutoiement peut faire croire à l'auditeur qu'il s'adresse directement à lui. Le pronom « tu » est projeté à celui qui écoute. L'effet produit est celui que David semble prodiguer des recommandations à toute victime qui pourrait écouter cet épisode. Plus loin, il revient sur les erreurs qu'il a commises, et donne l'impression qu'il invite les potentiels agresseurs à agir de la sorte :

« En me disant, “j’ai besoin de faire l’amour deux ou trois par semaine” par exemple, rien que ça. Bah c’est un besoin que j’ai ! Et à un moment donné il est là, j’en fais quoi ? Donc soit je le remets dans l’ombre, et à ce moment-là effectivement je vais renforcer ce côté obscur (...) Ou alors je le laisse s’exprimer, je me dis “ben voilà, j’ai besoin de faire l’amour deux trois fois, bah alors je vais sur des sites de rencontre ou dans des clubs de rencontres pour rencontrer des gens...”<sup>113</sup> »

Du côté des anciennes victimes, Romain explique comment il s'est reconstruit. L'emploi de l'impératif et du pronom « on » laisse également penser qu'il veut toucher tous ceux qui l'écoutent et qui auraient vécu la même situation que lui, installant encore davantage une proximité :

« En fait, il faut pas être intimidé de ce qu'on a vécu, il faut pas avoir peur de ce qu'on a vécu, il faut le regarder. Ça a existé mais ça prend pas non plus toute la place. Je veux dire, il y a pas que ça dans ma vie. Ça m'empêche pas d'être quelqu'un de plutôt joyeux. En fait j'ai pas un besoin particulier du tout, impérieux de le raconter ou de le dire. Mais simplement il y a aussi un moment où il faut remettre ça à sa place. Moi je considère ça comme un accident. C'est-à-dire un accident grave, mais c'est un accident. Et y a pas de raison d'avoir honte, d'avoir été victime d'un accident.<sup>114</sup> »

Dans les différents podcasts, plusieurs protagonistes évoquent aussi les manquements des instances. La justice est par exemple critiquée pour son impunité, mais ce qui est pointé du doigt est le manque de formation des personnels enseignant, médical et judiciaire pour traiter des affaires d'inceste. Si des auditeurs appartiennent à ces corps de métiers, cela peut leur donner l'idée et l'envie d'agir à leur niveau. Patrick Ayoun confirme que le podcast « peut jouer le rôle d'un aiguillant pour chacune de ces institutions, en révélant les carences, les défaillances ou le manque d'ajustement, les transformations qu'elles devraient faire<sup>115</sup> ». Par ailleurs, en expliquant comment reconnaître un enfant victime dans « Ou peut-être une nuit<sup>116</sup> », Charlotte Pudlowski nous invite à ouvrir les yeux. C'est un appel à la vigilance afin que tout le monde se sente concerné.

Les conseils les plus explicites sont donnés dans l'épisode bonus de cette série, qui s'intitule d'ailleurs « Que faire pour agir contre l'inceste ? ». Il s'agit d'une table ronde entre Charlotte Pudlowski, Isabelle Aubry (fondatrice et présidente de l'Association Internationale des Victimes de

---

<sup>113</sup> *Id.*

<sup>114</sup> Clawdia Prolongeau, « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », *Code Source*, 22/01/2021.

<sup>115</sup> Voir « Annexes – Entretien guidé avec Patrick Ayoun ».

<sup>116</sup> Charlotte Pudlowski, « Ou peut-être une nuit », épisode 2, saison 2 d'*Injustices*, Louie Media, 15/09/2020.

l'inceste), Murielle Salmona (psychiatre) et Eva Thomas (ancienne victime et créatrice de SOS inceste). Le format de cet épisode est particulier puisque cette fois, les intervenants sont au même endroit au même moment (la conférence se fait par Zoom), elles peuvent donc réagir entre elles. Ce qui est d'autant plus intéressant, c'est qu'au moment où a été enregistré cet épisode, les internautes pouvaient réagir en direct et poser leurs questions, que Charlotte Pudlowski se chargeait de relayer. Cet épisode du podcast était donc interactif, ce qui impliquait davantage l'auditeur.

Si des victimes ont écouté ces podcasts, elles auront pu se reconnaître dans certaines histoires et s'identifier à ceux qui les racontent. Cela peut les encourager à parler à leur tour, car elles auront pu se rendre compte que la parole, d'autant plus lorsqu'elle est écoutée, est libératrice. Selon Charlotte Pudlowski, le podcast a ce pouvoir de rendre enfin audible et visible un phénomène censé concerner l'ensemble de la société :

« Je trouve que le podcast c'est le meilleur média pour raconter tout ça, à la fois parce que ça permet de faire entendre cette parole, et à la fois parce que pour les auditeurs, ça mime le geste, qui devrait être celui de la société, d'accepter, d'écouter.<sup>117</sup> »

Ainsi, raconter son histoire à la première personne du singulier, à la manière un journal intime, n'est pas seulement bénéfique pour soi-même. Dire « je », c'est avant tout s'adresser à un « tu » ou à un « vous ». Les allers et retours entre le « moi » des protagonistes et les « eux » des auditeurs permet cet échange invisible pourtant indispensable pour médiatiser le silence.

---

<sup>117</sup> Europe 1, « *Ou peut-être une nuit* »: le nouveau podcast de Louie Media sur le silence qui entoure l'inceste, 22/092020.



## Conclusion

Barbara avait raconté sa souffrance et son histoire à travers les mots et le son. Cinquante ans plus tard, des anonymes font la même chose et parlent d'inceste grâce à un nouveau moyen d'expression : le podcast. Cette fois, le message n'est plus implicite, car il s'agit d'un média, ce qui demande une certaine transparence.

A travers l'étude de quatre podcasts natifs, nous avons pu constater que ce nouveau support médiatique, en pleine émergence, permet de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas d'habitude. Ces personnes, ce sont des inconnus, des gens ordinaires. Leur résonance médiatique est certes moins forte que celle de Camille Kouchner, mais elle s'inscrit dans un temps long. Si la sortie de *La familia grande* a provoqué des émois pendant quelques jours, quelques semaines, l'effet s'est estompé jusqu'à disparaître et à laisser le sujet de nouveau de côté. Les podcasts, eux, restent.

Ce média, qui se définit par sa liberté de forme et de fond, permet à ceux qui ont décidé de s'exprimer, de trouver une écoute attentive. Plusieurs niveaux sont à observer : le journaliste *écoute* la parole de l'interviewé, l'auditeur *écoute* également cette personne, mais au-delà du sens premier, c'est toute une société qui choisit d'ouvrir ses oreilles sur ce phénomène tabou qu'est l'inceste. Car l'auditeur de podcast est actif, il est impliqué dans l'écoute. En cela réside toute la différence entre « entendre » et « écouter ». Le rôle du journaliste est important dans cette rupture avec le silence. C'est lui qui accorde un temps de parole long, dont les protagonistes n'auraient pas toujours disposé dans des médias de masse, qui ont une cadence accélérée et misent sur l'instantanéité. Les journalistes auteurs de podcasts ont au contraire le loisir de se rendre chez les interviewés, de les mettre à l'aise et de leur créer un espace sécurisant qui favorise la libération de cette parole. Une certaine proximité se crée, qui instaure une relation de confiance, primordiale pour parler d'un sujet qui n'a parfois jamais été révélé autre part. L'interview se transforme dans un sens en une conversation. Il faut toutefois noter que malgré toutes les protections mises en place, comme celle de l'anonymat, des limites existent. Il n'est pas garanti à 100% qu'aucune retombée négative n'apparaisse, les témoins s'exprimant sur la place publique.

Ce safe space apparaît tout de même comme indispensable car l'intime est au cœur de nos podcasts étudiés. L'auditeur a accès aux souvenirs, aux sentiments présents, aux projets futurs, aussi



bien qu'à la sexualité et aux idées noires qui traversent l'esprit de nos protagonistes. A l'ère de l'intimité, où de plus en plus de programmes mettent en avant des récits personnels, l'auditeur devient plus que jamais une personne privilégiée. Il a l'honneur de recevoir une parole qui a longtemps été tue. Un rapport à l'autre est donc inévitable, et des paradoxes se créent. L'auditeur décide d'entendre le silence. Le tabou, qui est synonyme de distance, est contré par la proximité qui s'installe entre le locuteur et l'auditeur. Ce dernier, qui est un parfait inconnu, devient un « ami sûr », en qui l'on peut avoir confiance pour révéler ses plus lourds secrets. Et enfin, l'intimité, qui est ce qu'il y a de plus privé, se retrouve d'un coup publique. Cependant, ces contradictions semblent nécessaires pour sortir du silence et faire connaître un sujet méconnu, voire interdit. Elles sont indispensables à la libération de l'écoute, qui prend d'abord place grâce au format audio, favorable à une grande proximité avec l'auditeur. Il est immergé dans une histoire : seule la voix est perçue, c'est comme si on lui parlait directement. De plus, elle est accompagnée de tout un travail sonore, composé de musiques, de sons d'ambiance et de sons d'archives, qui plonge l'auditeur au cœur d'une bulle sonore.

Par ailleurs, pour qu'une réelle libération de l'écoute s'opère, il est nécessaire de comprendre un minimum ce qu'est l'inceste. Or, l'étude nous a permis de constater que pour essayer de comprendre, il faut en connaître certaines bases. Si au départ nous partions du principe qu'à la fin de l'écoute d'un podcast, l'auditeur est censé maîtriser complètement le sujet, notre étude comparative nous a permis de nuancer ce propos. En effet, selon les différents contenus, l'auditeur n'est pas exempté de faire des recherches supplémentaires après son écoute. Elle peut justement provoquer cette envie d'en connaître davantage. Cependant, nous avons vu que l'auditeur aura appris des choses, même un minimum. Le podcast étant un média, le rôle informatif reste primordial. Alors que d'autres programmes traitant de l'intime peuvent être à la limite de la frontière entre émission d'information et émission de divertissement, la question ici ne se pose pas. L'auditeur ne va pas faire le choix de s'intéresser à l'inceste dans le but de se divertir, au contraire l'écoute peut parfois être difficile. Il s'agit d'ailleurs d'une autre limite du podcast, puisque certaines personnes n'auront pas la capacité d'entendre des histoires aussi violentes.

Le long-format facilite cette compréhension, car il laisse la place aux commentaires des journalistes, qui peuvent ainsi apporter des éléments concrets comme des chiffres ou des définitions de certains mécanismes. Ces données peuvent également être mises dans la voix des experts médiatiques invités dans les podcasts, qui ont pour but de décrypter le schéma de l'inceste à travers

leurs compétences de spécialistes. En plus des témoignages, se dessine donc une véritable pluralité des points vues, même si ce n'est pas le cas dans l'ensemble de nos quatre podcasts étudiés. Il ne s'agit pas d'une condition sine qua non pour rendre le sujet de l'inceste accessible à tous, tout comme nous avons pu le voir avec les commentaires des journalistes, qui ne sont pas systématiques. En complément des ces informations sur les faits, et pour continuer de déconstruire le tabou, des pistes de solutions sont données pour combattre ce fléau. Le phénomène est d'une telle ampleur que l'auditeur peut lui aussi être victime, agresseur, membre de l'entourage ou d'une institution, et avoir des déclics pour savoir comment agir à son échelle. Grâce à notre étude, nous avons observé que le podcast participe à briser un tabou. Toutefois, il n'en reste qu'une simple contribution. De grands pas restent encore à faire dans tous les pans de la société pour que l'inceste ne soit plus considéré comme tel.

Comme nous l'avons vu, les codes du journalisme traditionnel ont tendance à se perdre, ou du moins, à évoluer, dans les podcasts. Si nous prenons le cas de Charlotte Pudlowski, qui raconte sa propre histoire, en l'occurrence celle de sa mère, la subjectivité est bien présente. Se pose alors la question de la neutralité journalistique. Peut-elle, ou doit-elle être maintenue lorsque l'on aborde un sujet tel que l'inceste ? Peut-on enfreindre certaines règles si le sujet choisi le demande ? Est-ce aussi dérangeant dans un podcast que dans un média plus traditionnel ? De plus, nous pouvons nous interroger sur une volonté politique qui se cache derrière le podcast. En abordant l'inceste, n'est-ce pas un moyen de politiser les expériences privées ? Ce support deviendrait-il un espace militant ? Des nouvelles réflexions sont en tous cas à mettre en perspective dans une ère qui semble de plus en plus propice à la libération de la parole et de l'écoute, surtout en matière de violences sexuelles.

## **Bibliographie :**

### **Articles scientifiques :**

Ambroise-Rendu Anne-Claude, *Briser le tabou, Du secret à la parole médiatique, le tournant des années 1970-1990*, Sociétés & Représentations 2016/2 (N° 42), pages 59 à 72.

Bidart Claire, *Parler de l'intime: les relations de confiance*, Mana: revue de sociologie et d'anthropologie, Laboratoire d'analyse socio-anthropologique du risque (Caen) / L'Harmattan, 1997, 3, pages 19 à 55.

Boudon Raymond, *Expliquer n'est pas justifier*, chapitre IV dans « Le relativisme », 2008, pages 54 à 71.

Cassaigne Bertrand, *Entendre la parole des victimes*, Revue Projet n° 340 2014/3, pages 59 à 63.

Dakhliia Jamil, *Médias de l'intime*, (20 septembre 2015), Publiotionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics.

Demuyter William, *Slow journalism : quand les médias changent de rythme*, (3 mars 2019), La revue des médias, Ina.

Durif-Varembont Jean-Pierre, *L'intimité entre secrets et dévoilement*, De Boeck Supérieur « Cahiers de psychologie clinique » 2009/1 n° 32, pages 57 à 73.

Labere Nelly, *Le tabou : éditorial*, *Questes* [En ligne], 7, 2004, mis en ligne le 15 janvier 2014.

Lani-Bayle Martine, *Le dire du taire*, Érès, « Connexions » 2018/1 n° 109.

Mehl Dominique, *La télévision de l'intimité*, Le Temps des médias n° 10, 2008/1, pages 265 à 279.

Nached Rafah, *Dire l'indicible*, Érès « Psychanalyse » 2011/2 n° 21, pages 33 à 36.

Noiseau Etienne, "Le podcast est une expérience", entretien avec Sylvain Gire, Syntone, 15 octobre 2012.

URL : <http://syntone.fr/le-podcast-est-une-experience-entretien-avec-silvain-gire/>

Plasse Christine, *Les écritures du moi : conscience de soi et représentations sociales*, L'Harmattan, « Sociologie de l'Art » 2004/1 OPuS 3, pages 103 à 130.

Sales Cécile, *Les enjeux de l'intime*, S.E.R. « Études », 2012/6 Tome 416, pages 749 à 759.

Volcler Juliette, *Il était une fois le podcast. 1 : faire table rase ?*, Syntone, 26 juin 2018.

URL : <http://syntone.fr/il-etait-une-fois-le-podcast-1-faire-table-rase/>

## Articles de presse :

Chakraverty Clea, (11 janvier 2021), Inceste : au-delà du bruit médiatique, entendre la tragique banalité du phénomène, *The Conversation*

URL : <https://theconversation.com/inceste-au-dela-du-bruit-mediatique-entendre-la-tragique-banalite-du-phenomene-152841>

*Effeillage*, Louie Media, entre deux oreilles

URL : <https://effeuillage-la-revue.fr/portfolio-item/louie-media-entre-deux-oreilles/>

Guerrini, Lindsay, (10 janvier 2021), La chanteuse Barbara victime d'inceste : comment sa vie a basculé, *Femme actuelle*

URL : <https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/la-chanteuse-barbara-victime-dinceste-comment-sa-vie-a-basculer-2106728>

Meslin, Matilde, (15 janvier 2021), Avec le podcast «Les Cris», regarder l'inceste en face, *slate.fr*

URL : <http://www.slate.fr/story/199239/podcast-les-cris-alexandre-mognol-atelier-frissonne-regarder-inceste-en-face-documentaire-pedocriminalite>

Meslin Matilde, (29 janvier 2021), Six podcasts à écouter pour comprendre le tabou de l'inceste, *Slate.fr*

URL : <http://www.slate.fr/story/199680/six-podcasts-ecouter-comprendre-tabou-inceste-violences-sexuelles-pedocriminalite-enfants>

Omara Lisa, (17 mars 2021), Inceste : quand les outils culturels et médiatiques accélèrent la libération de la parole autour d'un tabou, *La ruche média*

URL : <http://www.laruchemedia.com/2021/03/17/inceste-quand-les-outils-culturels-et-mediatiques-accelerent-la-liberation-de-la-parole-autour-dun-tabou/>

Perrier Brice, (archives avant mai 2018), Podcasts, les bulles d'intimité à emporter, *Marie-Claire*

URL : <https://www.marieclaire.fr/podcasts-les-bulles-d-intimite-a-emporter,1248718.asp>

Renault Coline, (17 janvier 2021), #MeTooInceste : des milliers de témoignages après l'affaire Duhamel, *Le Figaro*

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/metooinceste-des-milliers-de-temoignages-apres-l-affaire-duhamel-20210117>

RTBF Webcréation, (5 avril 2018), Un podcast natif, c'est quoi ?, *RTBF.be*

URL : [https://www.rtbf.be/webcreation/actualites/detail\\_un-podcast-natif-c-est-quoi?id=9883167](https://www.rtbf.be/webcreation/actualites/detail_un-podcast-natif-c-est-quoi?id=9883167)

Sagnard Arnaud, (1er octobre 2017), "T'as pas encore lancé ton podcast ?", *Téléobs*

URL : <https://teleobs.nouvelobs.com/actualites/20170926.OBS5187/t-as-pas-encore-lance-ton-podcast.html>

## Ouvrages :

Deleu Christophe, *Les anonymes à la radio*, Éditions De Boeck Supérieur, 2006.

Deleu Christophe, *Le documentaire radiophonique*, Éditions L'Harmattan, 2013.

Joannès Alain, *Le journalisme à l'ère électronique*, Éditions Vuibert, 2007.

Lapeyre Michel, *Papillonnage ; lettres sur la psychanalyse*, Asso De Psychanalyse Jacques Lacan, 26/03/2010, extraits.

Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Seuil, coll. "Poétique", 1975, extraits.

### **Mémoires et thèse :**

Simona-Veronica Ferent, « Le JE et l'AUTRE, ou comment l'altérité répond à l'identité Questionnements chez Marthe Bibesco Isvor, le pays des saules et Le Perroquet Vert », Thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université de Limoges, discipline : Littérature française, sous la direction de Michel Beniamino, Limoges, 377p.

Pauline Linard-Cazanave, « Podcasts natifs féministes : les procédés du discours féministes des journalistes », mémoire de Master Information-Communication (mention Journalisme), sous la direction de Karine Berthelot-Guiet avec Lisa Bolz, Neuilly-sur-Seine, 38 p.

Esther Michon, « Pénétrer dans l'intimité des vies anonymes : quel dispositif du podcast pour quelle parole intime ? », mémoire de Master Information-Communication (mention Journalisme), sous la direction de Karine Berthelot-Guiet avec Valérie Jeanne-Perrier, Neuilly-sur-Seine, 44 p.

Pauline Paillassa, « La représentation renouvelée du fait divers à travers le podcast natif », mémoire de Master Information-Communication (mention Journalisme), sous la direction de Karine Berthelot-Guiet avec Lisa Bolz, Neuilly-sur-Seine, 47 p.

### **Vidéos :**

Arrêt sur image. (22 janvier 2021) *Inceste : "Il se passe quelque chose d'historique"* [Vidéo] Arrêt sur image

URL : <https://www.arretsurimages.net/emissions/arret-sur-images/inceste-il-se-passe-quelque-chose-dhistorique>

Europe 1. (22 septembre 2020) « *Ou peut-être une nuit* » : le nouveau podcast de Louie Media sur le silence qui entoure l'inceste, [Vidéo] YouTube.

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=vkWuh70e7wA>

France Info. (16 août 2014), *Ménie Grégoire, grande voix de la radio et pionnière de la vie intime des femmes*, [Vidéo] France Télévisions

URL : [https://www.francetvinfo.fr/culture/video-menie-gregoire-grande-voix-de-la-radio-et-pionniere-de-la-vie-intime-des-femmes\\_671343.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/video-menie-gregoire-grande-voix-de-la-radio-et-pionniere-de-la-vie-intime-des-femmes_671343.html)

### **Podcasts :**

La Poudre, épisode 91, (18 mars 2021), La révolution médiatique avec les Avengers du féminisme, [Podcast natif] Nouvelles écoutes

URL : <https://nouvellesecout.es.fr/podcast/la-poudre/>

Les 80'' de Nicolas Demorand, (28 mai 201), Les podcasts natifs : un format qui cartonne, [Emission de radio] France Inter  
URL : <https://www.franceinter.fr/emissions/les-80-de-nicolas-demorand/les-80-de-nicolas-demorand-28-mai-2019>

Michon, Esther, épisode 1, Podcaste moi : l'émergence d'une parole au « je", (6 octobre 2020) [Podcast-mémoire de fin d'étude du Master Journalisme au Celsa]  
URL : <https://soundcloud.com/esthermichon/sets/podcaste-moi-lemergence-dune-parole-au-je>

### **Sites Internet :**

Atelier Frissonne, <http://atelierfrissonne.com>

Arte Radio, <https://www.arteradio.com>

Barbara, Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Barbara>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr>

Enquête Ipsos, *Les Français face à l'inceste*, novembre 2020, [https://aivi.fr/doc/Ipsos\\_Face\\_a\\_l%27inceste\\_Rapport.pdf](https://aivi.fr/doc/Ipsos_Face_a_l%27inceste_Rapport.pdf)

Légifrance, le service public de diffusion du droit, *Article 222-31-1 du Code Pénal*, [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000037289525/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000037289525/)

Louie Media, <https://louiemedia.com/qui-sommes-nous>

Médiamétrie, *L'audio, largement dominé par la radio, une pratique au cœur de la vie des Français*, 22 avril 2020, <https://www.mediametrie.fr/fr/global-audio-1>

Médiamétrie, *Le podcast, un format à fort potentiel*, 16 septembre 2020 <https://www.mediametrie.fr/fr/le-podcast-un-format-fort-potentiel>

Montclair State University, Susan Graziano, « We are A Safe Space », 01/10/2018, <https://www.montclair.edu/university-health-center/2018/10/01/we-are-a-safe-space/>.

Pacte autobiographique, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte\\_autobiographique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte_autobiographique)

This American Life, Wikipédia, [https://fr.wikipedia.org/wiki/This\\_American\\_Life](https://fr.wikipedia.org/wiki/This_American_Life)

Vie publique, *Podcasts : quel enjeu culturel pour l'audio à la demande ?* (1er décembre 2020), <https://www.vie-publique.fr/en-bref/277410-podcasts-un-nouvel-enjeu-culturel>

## Annexes :

### **I. Listes des podcasts analysés dans le corpus**

- « Inceste et pédocriminalité: la loi du silence », épisode 24 d' *Un podcast à soi*, par Charlotte Bienaimé, pour Arte Radio, mars 2020, 1h28min.

Un podcast animé par la journaliste Charlotte Bienaimé, avec plusieurs intervenants : des victimes d'inceste, un agresseur, des experts. Elle revient sur les mécanismes des violences sexuelles intrafamiliales, à travers les témoignages et expertises.

- « Ou peut-être une nuit », saison 2 d' *Injustices*, par Charlotte Pudlowski, pour Louie Media, 6 épisodes de 39 à 52 minutes et une table ronde, septembre 2020.

La journaliste Charlotte Pudlowski, hôtesse du podcast, tente de comprendre pourquoi le silence est maître autour de l'inceste. En interrogeant victimes, proches et experts, elle cherche à déconstruire le tabou. Elle raconte aussi l'histoire de sa mère, qui a été victime de son père.

- *Les cris*, par Alexandre Mognol, pour Atelier Frissonne, 12 épisodes de 11 à 17 minutes, novembre 2020.

Cette série-documentaire raconte l'histoire de David, un père qui a eu des attouchements sexuels envers sa fille. Nous suivons le quotidien de l'homme en prison (il est en détention préventive après s'être dénoncé), qui fait une retrospective sur les faits commis. Nous entendons également la parole de ses proches et de professionnels.

- « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» », par Clawdia Prolongeau, pour *Code source*, le podcast d'actualité du Parisien, 20 minutes, janvier 2021.

Le podcast se concentre sur le témoignage de Romain, victime de son père durant son enfance. La journaliste apporte des propos complémentaires en donnant des faits sur l'inceste.

## **II. Entretiens guidés avec :**

### **a) Patrick Ayoun, pédopsychiatre spécialisé dans l'inceste**

*Que pensez-vous du support podcast pour parler de l'inceste?*

Tous les supports médiatiques qui ont déjà été utilisés, la télévision, les livres, particulièrement les biographies, les mooks, sont intéressants. La forme podcast s'est popularisée récemment. Donc ça peut être tout à fait intéressant effectivement pour diffuser un certain nombre d'idées, de repères, lutter contre des idées reçues... Plus qu'un apport de connaissances qui demande une mise en question. Là, c'est au niveau d'une information quand elle est bien située, ça peut être intéressant. Ces formes de médiatisations sont, de toutes manières luttant contre le silence, l'omerta, le pacte social qui empêche une action contre l'inceste, donc c'est bien, c'est bon à prendre.

*Vous parliez du rôle informatif, pour vous le podcast a moins ce rôle que d'autres médias ?*

Non non, il a un rôle équivalent mais pas du même registre. Pour moi par exemple la forme qui change vraiment les choses, ce sont par exemple les biographies quand elles sont bien écrites (le livre de Camille Kouchner, *Le Consentement* de Vanessa Springora, même si ce n'est pas exactement sur l'inceste), ça permet une identification, un mouvement d'empathie plus important.

*Le fait que dans les podcasts, ce soit aussi des récits longs de vécus personnels, est-ce qu'on peut comparer ça à des biographies ?*

Je pense que pour une part oui, les témoignages personnels en général ont beaucoup de force, par exemple Eva Thomas, tout ce qu'elle a pu dire, écrire, publier, en tant que témoignage personnel, ça a de la force, toujours pour lutter contre l'omerta. Mais disons que là ça va être la question de la valeur, le mode d'écriture ou le mode de parole va compter au moins autant que le témoignage brut. C'est pas vraiment du témoignage brut en fait, il y a une mise en forme obligatoire simplement pour être entendu. Il y a des podcasts avec des témoignages qui sont vraiment construits, il y a une sorte de rhétorique nécessaire pour être entendu : choix des mots, tournures de phrases, etc, qui permettent d'être entendu. S'il y a trop de pathos, ça ne passe plus. Justement la force de certains témoignages sont dénués de pathos, et ils disent des choses comme elles sont et ça



permet d'éprouver et de se sentir concerné tout simplement. C'est pas le podcast en lui-même, la forme en elle-même, c'est la manière dont sont construits ces podcasts.

*En quoi le podcast est-il différent des autres médias ?*

Le podcast en lui-même peut être sous une forme de dialogue, sous forme de questions-réponses. Dans les témoignages qui ont été construits sur les situations extrêmes, là c'est l'inceste mais ça peut être des génocides, etc. Ce qui va compter c'est la forme, par exemple de celui qui donne la parole, et qui permet une mise en forme du témoignage. Ou bien si c'est un témoignage brut, la construction qui va être faite. Parce que c'est une construction. Donc je ne sais pas si c'est la forme du média, du podcast lui-même. L'intérêt c'est que ça fait une sorte de bibliothèque de témoignages, pourquoi pas, c'est intéressant, cette forme a été utilisée par exemple par des libraires, chaque auteur présente son livre dans un podcast. La forme s'est popularisée déjà depuis un moment. Je ne sais pas s'il faut parler d'une efficacité particulière, c'est dans un ensemble, c'est une des formes possibles. Par exemple Camille Kouchner, lire son livre ou écouter son témoignage (parce qu'il y a les deux formes pour elle), c'est vrai que ça peut avoir une force plus importante. Ça dépend vraiment de la personne qui va écouter. La seule chose c'est que ça contribue à lever l'omerta qui est sur le plan social.

*J'allais y venir, est-ce un moyen de libérer la parole et/ou l'écoute ?*

Oui voilà, c'est dans ce sens, comme dans l'omerta il y a différents niveaux de processus de mise en silence : au niveau individuel, soi-même c'est compliqué de se raconter ce qu'il s'est passé, au niveau familial où il y a des pressions qui empêchent la parole, et puis il y a un niveau sociétal qui n'est pas réductible aux autres, et c'est là pour moi que ça joue. Et quelque chose qui est totalement extérieur comme un podcast peut permettre à quelqu'un de libérer sa parole effectivement. De se reconnaître comme quelque chose qui est justement très très éloigné.

*Est-il plus simple de parler à un journaliste, puis aux auditeurs, qui sont aussi des personnes extérieures ?*

Peut-être que c'est plus juste aussi d'une certaine manière, dans le sens où ce n'est pas une affaire privée.

*Quel(s) effet(s) pour les victimes, agresseurs ou proches lorsqu'ils parlent dans ce contexte ?*

Sur lui-même, c'est sa parole rendue publique. Alors ça a des effets contrastés, parce que le mot « libération de la parole » indique quelque chose de positif, c'est plutôt bien qu'il y ait une libération de la parole. Sauf qu'il y a un risque en boomerang qu'on prend dans la publication de sa propre parole, qui est le risque du malentendu, c'est un risque qui existe, le risque de l'utilisation, qui peut être parfois perverse. Ça ce sont des choses connues quand on parle de médias, mais qui là sont décuplées. On va retrouver les mêmes mécanismes que par exemple, quelqu'un, un enfant qui se confierait dans sa propre famille, à un adulte qui n'est pas fiable et qui n'entendrait pas les choses. On aurait les mêmes risques, mais là c'est décuplé, en plus on a les réseaux sociaux qui décuplent ça. Il y a un risque. Mais pour moi, après c'est mon point de vue personnel, je pense qu'il vaut mieux prendre le risque.

*Et le fait que les noms soient anonymisés, que l'on n'est pas censé reconnaître la personne qui parle ?*

Il peut y avoir cette protection, heureusement qu'on prend ces précautions pour ne pas permettre l'identification des personnes qui parlent. Mais malheureusement il y a des fois, il m'est arrivé que des personnes aient été identifiées malgré elles, malgré toutes les précautions. A ce moment-là, c'est comme ça, c'est l'histoire du risque 0 qui n'existe pas.

*Selon vous quel doit être le rôle du podcast ?*

C'est le rôle des médias en général. Finalement l'inceste pour moi ça se caractérise du point de vue de la parole, de la communication de la parole, comme une inversion où au lieu qu'il y ait un interdit de faire, il y a un interdit de dire, et une possibilité de faire. C'est ce qui permet l'inceste et ce qui permet que ça continue et ça cohabite très très bien l'omerta avec un commérage, des bavardages autour des rumeurs. On ne peut pas dire qu'il n'y a rien qui soit dit. C'est simplement de la parole sans conséquence qui cohabite avec l'impossibilité de dire vraiment. Donc le podcast, dans ce contexte, il dit vraiment, pour moi ça serait ça l'avantage.

*Que doit-il contenir ? Des chiffres, des témoignages, des experts, faire parler des agresseurs...?*

Pour moi tout ce qui vient contribuer à rendre public cette hypercomplexité qu'est l'inceste. Il faudrait énumérer toutes ces figures, vous avez énuméré l'agresseur, les chiffres, la victimisation, le témoignage de la victime, mais pas que. Il y a aussi les personnes qui sont non-agresseurs officiellement, qui doivent protéger leurs positions, les collatéraux, etc, qui sont en fait mêlés au système incestueux. La manière dont se font les accompagnements...Voilà, tout ça, il devrait y avoir. C'est-à-dire de pouvoir explorer les différentes facettes qui tournent autour de l'inceste, qui n'est pas une affaire intime, qui n'est pas une affaire que familiale, qui est une affaire sociétale, et qui concerne l'ensemble du système social en fait. Aussi bien l'école que la justice, que la santé, etc, les grandes institutions sont concernées évidemment.

*Le podcast peut-il être une sorte de substitut à ces instances souvent décriées (manque de formation du corps enseignant, impunité de la justice...), le fait d'en parler peut-il pallier les manquements de la société ?*

Je pense que non, c'est le mot substituer. Je ne pense pas qu'on puisse se substituer à une action judiciaire qui n'a pas eu lieu. Un acte impuni, ça reste un acte impuni. Par contre, ça peut jouer le rôle d'un aiguillant pour chacune de ces institutions, en révélant les carences ou les défaillances ou le manque d'ajustements etc, les transformations qu'elles devraient faire. Plutôt de ce côté-là. C'est le rôle des médias, en fait.

*Pour vous, un podcast qui ne présenterait qu'un seul témoignage aurait-il le même poids qu'un autre qui présenterait le point de vue d'experts, avec le commentaire du journaliste qui apporte des informations ?*

Une seule histoire, malheureusement, on a la preuve par ce qui s'est passé. Eva Thomas, c'était un témoignage qui était extrêmement fort. Ça ne suffit pas, on le voit bien.

- b) Alexandre Mognol, auteur du podcast « Les cris »**
- c) Clawdia Prolongeau, auteure du podcast « Romain, 44 ans et victime : «Il faut prendre le sujet de l'inceste à bras-le-corps» »**

**Les pages 51 à 70 ont été retirées de la version diffusée en ligne.**

#### **d) Lisa Omara, consultante en communication et experte en podcasts**

*Selon toi, qu'est-ce que le podcast apporte de plus que les autres médias pour parler de l'inceste ?*

Moi je parle vraiment d'un podcast natif, c'est-à-dire pas les replay des radios. En fait pour moi, le podcast c'est un média qui va permettre de pallier les manquements des médias traditionnels. C'est-à-dire que tous les sujets qui ne sont pas traités par les médias traditionnels (la presse écrite, la télé, la radio), ils vont être traités de manière plus profonde dans les podcasts. Donc pour moi déjà, ce que les podcasts apportent en plus, c'est une liberté de temps, une liberté de parole, et une liberté surtout de contenu, de ce qu'on a envie de dire. Comme je le disais, ça permet vraiment de pallier les manquements de tous les médias traditionnels.

*Le podcast permet-il de rompre le silence ?*

Ce qui a retenu mon attention, c'est que dans les podcasts, il n'y a pas de vidéo, pas de visuel, pas d'écrit. Donc en fait, c'est un média qui protège la personne qui va parler. C'est un média qui permet de rester anonyme, pour une victime par exemple, pour ses proches aussi. Donc pour moi c'est un espace qui est privilégié pour rompre le silence. Et aujourd'hui pour moi l'inceste ça reste un sujet tabou, même s'il y a eu une libération de la parole, ça reste un sujet tabou, parce qu'il touche à la cellule familiale, il touche vraiment à la famille, aux proches, etc. Ça peut créer des conflits familiaux très très très graves. Donc pour moi la vidéo elle est complètement à bannir et à oublier. C'est très rare de voir des victimes d'inceste s'exprimer par vidéo ou alors elles vont être floutées. Donc pour moi c'est très important d'utiliser le podcast, ça permet aujourd'hui de laisser un espace privilégié aux victimes. Et pour moi l'audio s'y prête bien, il y a vraiment un respect de l'anonymat qui est protégé.

*On peut également utiliser l'anonymat dans la presse écrite par exemple, qu'est-ce qui est différent avec l'audio ?*

Pour moi ce qui change avec l'audio, c'est la proximité. Ça fait vraiment appel à un seul sens, l'audio : les oreilles, l'ouïe en général. Donc en fait quand on va écouter quelque chose on va se sentir beaucoup plus proche. Donc il y a une proximité. Alors que la presse écrite, ça va juste être écrit sur un papier. Pour moi, il y a vraiment un manque de proximité, c'est beaucoup plus loin. L'audio, il permet vraiment cette proximité que la presse écrite ne permet pas du tout. En plus en

général dans la presse, il ne va pas y avoir une interview de victime, peut-être juste des verbatims, en fait. Donc ça permet un espace de parole beaucoup plus restreint.

*Qu'est-ce que le long format des podcasts permet de plus ?*

Pour moi déjà le podcast, c'est le contraire de l'instantanéité. Quand tu compares les podcasts avec les médias traditionnels, les médias traditionnels ils veulent faire du buzz, ils veulent du sensationnel, alors que le podcast, lui, c'est vraiment l'anti-réseaux sociaux, c'est un média qui va favoriser le temps long. Ça va permettre de diversifier les prises de paroles, c'est-à-dire d'interroger plus de personnes. Par exemple si tu fais un reportage juste visuel sur l'inceste tu vas interroger une personne, deux personnes, ça va durer une minute. Alors que dans le podcast ça va permettre à plus de personnes de s'exprimer : à des professionnels, à des chercheurs, à des experts. On va permettre aussi aux personnes victimes de s'exprimer plus longuement. Donc pour moi le long-format permet une profondeur du sujet, il permet vraiment d'étudier un sujet de fond en comble. Pour moi ce qui est important dans le format long c'est que là, l'inceste c'est un thème qui est extrêmement tabou, qui reste tabou malgré la libération de la parole à laquelle on assiste mais qui n'est pas assez forte. Le format long permet vraiment un espace de parole qui est gigantesque et unique pour les victimes. Et c'est indispensable aujourd'hui pour traiter le thème de l'inceste. Justement c'est ça qui est hyper intéressant dans le podcast de Charlotte Pudlowski, elle a réussi en une série de 6 épisodes, donc en 5 heures, elle arrive vraiment à faire un sujet complet, on voit que pour traiter un sujet aussi grave, c'est en 5 heures. Chose qu'à la télévision ou dans un média traditionnel, on ne pourrait jamais. Diffuser 5 heures sur l'inceste ça ne serait pas possible. Donc pour moi ça permet vraiment une diversité de témoignages, le format long il est indispensable.

*Peut-on appeler cela une enquête, un documentaire ?*

Ça dépend du type de podcast, sur les podcasts que tu m'as soumis, c'est des enquêtes et des documentaires. Il y a un volet enquête dans le sens où par exemple, Charlotte Pudlowski elle va faire des recherches, elle va enquêter dans sa propre famille, donc oui il y a le volet enquête. Mais il y a aussi le volet documentaire où elle va interroger des experts, des psychologues, des associations... donc pour moi il y a le volet enquête et le volet documentaire. Après pour moi un bon podcast sur l'inceste c'est un peu un mélange de tout. On peut pas faire un podcast où on va juste interroger la victime. Pour moi le sujet est tellement grave qu'on ne peut pas faire un podcast que sous le format interview. On est obligé d'aller chercher des experts, des chiffres, des expertises notamment juridiques, psychologiques, psychiatriques, c'est hyper important. Le format interview ne

conviendrait pas, peut-être que ça existe mais ça ne conviendrait pas. C'est pour ça que la plupart des podcasts qu'on voit c'est un mix entre une enquête et un documentaire.

*Quel est le but de faire un podcast un podcast sur l'inceste ?*

Pour moi faire un podcast sur l'inceste ça permet plusieurs choses, donc il y a plusieurs buts :

- Briser le silence autour de l'inceste, parce qu'aujourd'hui l'inceste s'est vraiment recouvert d'un silence, il y a un poids du silence qui est extrêmement lourd. Donc pour moi le premier but c'est vraiment de briser ce silence, de lever l'omettra sur ce fléau.
- C'est thérapeutique pour les victimes, parce qu'on leur donne l'occasion d'en parler, dans un espace qui est sécurisé, un safe space, où il n'y a pas de vidéo, pas de photo. Elles vont pouvoir s'exprimer tranquillement sans être devant une instance juridique, un psychologue, elles vont vraiment s'exprimer juste avec le micro.
- Le troisième but est de faire découvrir l'inceste au public, qui ne connaissait peut-être pas. Parce que comme je le disais, aujourd'hui l'inceste est un sujet tabou. Il y a plein de gens au final qui ne savent pas ce que c'est. Ils en entendent parler, ils savent ce que c'est entre guillemets dans les grandes lignes, mais ils ne savent pas ce que la personne peut vivre, peut ressentir. Pour moi faire un podcast sur l'inceste ça permet vraiment de comprendre pourquoi l'inceste est un sujet tabou et aussi de faire découvrir à tout un chacun l'inceste.

*A la fin de l'écoute du podcast, l'auditeur doit-il en savoir plus sur ce sujet ? Aura-t-il forcément besoin d'aller faire des recherches sur ce sujet ? Est-ce que tout doit être concentré dans le podcast ?*

Exactement. Pour moi un bon podcast sur l'inceste permet à l'auditeur de tout comprendre et surtout d'avoir plusieurs points de vue. Il y a surtout la pluralité des experts, notamment les experts juridiques, psychologiques...ils doivent vraiment être interrogés. Il y a vraiment le mix des paroles qui doit être proposé à l'auditeur pour faire un bon podcast, et surtout la parole de la victime. Et ça on le voit très peu encore.

*Retrouve-t-on dans les podcast les mêmes critiques que l'on pouvait faire aux émissions de divans proposées à la télévision (voyeurisme, manque d'intimité) ?*

Il y a une énorme différence entre les émissions que tu cites, les émissions de médias traditionnels notamment la télévision. Pourquoi ? Parce que oui, on pouvait parler de voyeurisme parce qu'on voyait la personne raconter. C'est arrivé très peu de fois par contre, moi j'ai juste le souvenir d'Eva Thomas qui s'est exprimée à la télévision en 1986, mais ça reste très rare. Pour moi dans le podcast, il n'y a pas trop de voyeurisme, on ne voit pas, il y a juste une écoute donc une conservation de l'anonymat. Il y a aussi le fait que dans le podcast, on ne va pas seulement interroger la victime on va s'interroger sur le phénomène de l'inceste en général. On va étudier tout l'écosystème de l'inceste, tous les experts juridiques, les psychologues les associations de défense des victimes, on va donner des chiffres. Pour moi ce n'est vraiment pas du voyeurisme dans le sens où on va vraiment étudier un phénomène.

*Au sujet de l'anonymat, dans les podcasts, on a souvent beaucoup d'éléments sur leur vie, ne peut-on pas parfois les reconnaître ?*

Souvent ils changent les noms, ça c'est hyper courant dans les podcasts notamment chez Louie Media, ils ont l'habitude de changer les noms, par exemple pour les épisodes de *Transfert*. Pour *Ou peut-être une nuit* je crois que la moitié des noms a été changée. Et très régulièrement c'est une pratique qui se fait. Oui ils racontent leur histoire, mais dans les podcasts en tous cas, il y a une préservation de l'anonymat qui est primordiale. L'anonymat est très présent dans les podcasts. Après oui, il y a des fuites, il y a des épisodes où on peut reconnaître, mais dans le podcast c'est quand même protégé. Et je vais même élargir sur la littérature, entre guillemet, car j'aime bien parler du témoignage de Camille Kouchner, parce qu'elle a vraiment permis la libération de la parole. Et je sais que son frère jumeau dont elle parle, elle a changé son prénom. On peut peut-être le reconnaître parce que c'est une personnalité publique, mais elle a quand même changé son prénom.

*Peut-on parler d'une libération de la parole mais aussi d'une libération de l'écoute ?*

Avant de parler de la libération de l'écoute je voulais juste revenir sur la libération de la parole, parce que pour moi elle a eu lieu en deux temps. Pour moi les podcasts ils ont ouvert la voie sur la libération de la parole, notamment le podcast d'Arte radio qui a été très très suivi. Après il y a eu *Ou peut-être une nuit* qui a vraiment boosté la libération de la parole. Mais pour moi la vraie libération de la parole, là où elle s'est accélérée complètement, c'est avec le livre de Camille Kouchner. Parce que grâce à son livre il y a eu la libération de la parole sur les réseaux sociaux où les victimes ont commencé à témoigner sous le hashtag #MeTooInceste. Donc pour moi, ça s'est



fait en plusieurs temps. Je ne pourrais pas dire que ce sont les podcasts qui ont libéré la parole, je ne serais pas d'accord avec ça. Par contre ils ont énormément contribué à la libération de la parole. Et pour moi, il faut continuer cette libération de la parole parce qu'il n'y aura pas deux fois des livres comme celui de Camille Kouchner, enfin il n'y aura pas des buzz tous les quatre matins. Donc c'est pour ça, les podcasts ils sont là pour continuer cette libération de la parole. Ils vont continuer d'aider les victimes à s'exprimer, à créer des enquêtes encore plus profondes, à aller encore plus loin dans les enquêtes et les reportages. Et sur la libération de l'écoute, oui, parce que ça permet aux auditeurs d'écouter des choses qu'ils n'écoutaient pas avant. Donc forcément ça leur permet d'être plus ouverts. Donc oui pour moi il y a une libération de l'écoute parce que vu qu'on en parle, les gens vont être plus à même à écouter des témoignages sur l'inceste. Et vu qu'il y a eu la libération de la parole avec Camille Kouchner et *La familia grande*, ben forcément les gens vont être plus curieux, ils auront plus de facilités à aller vers ce genre de podcasts et oui il y aura une libération de l'écoute. Mais pour moi il y a un distinguo à faire entre la libération de la parole et la libération de l'écoute qui en découle en fait.

*Il y a une différence entre témoigner quand on est une célébrité et quand on est anonyme. Charlotte Pudlowski disait dans une interview que quand son podcast est sorti, les médias s'y intéressaient peu. Assiste-t-on à une libération de la parole des anonymes ?*

Oui totalement, c'est triste à dire. Quand il y a une personnalité publique qui va témoigner, forcément Camille Kouchner c'est la fille de Bernard Kouchner, un ancien ministre, président de médecin du monde...donc forcément ça va avoir plus de poids. Par contre ce qui est intéressant, c'est que Camille Kouchner grâce à sa parole, elle a libéré la parole des victimes, grâce au hashtag. Et maintenant il y a beaucoup plus d'articles, notamment il y a eu des articles sur l'inceste qui font parler des anonymes, il y a eu des reportage, ils ont rediffusé un reportage sur France 5 qui a aujourd'hui beaucoup plus de poids. Alors c'est vrai quand on parle de quelqu'un d'anonyme ça a moins de poids. Charlotte Pudlowski minimise un peu parce que j'ai regardé la couverture médiatique de *Ou peut-être une nuit*, elle a eu beaucoup d'articles et pour moi c'est vraiment l'un des podcasts fondateurs qui a ouvert la voie sur la libération de la parole. Donc oui c'est sûr que les anonymes sont moins écoutés mais là je pense qu'avec Camille Kouchner ça devient un sujet d'actualité. Donc oui les anonymes sont moins écoutés mais aujourd'hui ça va changer je pense.

*En parlant de safe space, quel est le rôle du journaliste ? Comment doit-il se placer en recevant ces témoignages ?*

Pour moi, le journaliste doit créer un safe space. Pourquoi ? Parce qu'on est sur un sujet qui est extrêmement délicat. On parle quand même d'un crime familial. Donc oui, il doit créer ce safe space, on ne peut pas aller interroger une victime et y aller de manière journalistique en posant des questions pièges. Pour moi, le journaliste il est là pour mettre en lumière toute la question de l'inceste. C'est-à-dire de monter, que ce soit aux auditeurs, aux lecteurs, ou au téléspectateurs (à tout le public, à toute l'audience en fait), il doit montrer et mettre en lumière l'inceste. Mettre en lumière le débat sur l'inceste. Il doit aussi dévoiler au grand public les dessous de l'inceste, c'est-à-dire, comment il peut le faire ? En interrogeant plusieurs protagonistes, en interrogeant la victime, un expert juridique, un avocat, un psychologue, un psychiatre, les associations de victimes, etc, donc vraiment dévoiler tous les dessous de ce qui concerne l'inceste. Et aussi offrir un espace de parole aux victimes, ça c'est hyper important donc ça rejoint le safe space. Et il doit aussi animer le débat avec les experts, il doit aussi questionner les experts pour faire avancer le sujet. Parce que pour moi un bon sujet journalistiques ça ne doit pas seulement relater les faits, ça doit aussi questionner l'avenir. Comment on peut faire pour lever le tabou, pour lever l'omettra sur l'inceste ? Il doit vraiment animer le débat et questionner sur la suite.

*Comment mettre en confiance celui qui témoigne, comment créer ce safe space ?*

Je serais plus d'avis à ce qu'un journaliste aille voir plusieurs fois la personne, et surtout qu'il lui envoie les questions à l'avance par exemple, c'est très important. Pour moi il y a vraiment un volet de préparation psychologique à faire avec l'interviewé, donc la personne qui a été victime d'inceste, en lui parlant du sujet, en lui expliquant comment il va faire son sujet, comment il va mener l'enquête, qui il va interroger, etc. Et ensuite en lui envoyant les questions et peut-être faire une pré-interview. Pour moi sur un sujet sur l'inceste, on ne peut pas arriver comme ça, de manière brute et poser les questions sans que la victime y soit préparée. Parce que, je pense, que quand les victimes elles en parlent, il y a des souvenirs qui reviennent, elles peuvent pleurer, se sentir mal, donc il y a vraiment une importance primordiale de bien préparer l'entretien avec la victime. Après c'est pour ça que l'audio, le podcast il s'y prête bien, car en fait t'es juste face à une personne, t'as pas de caméra, t'as rien, t'as juste un micro, t'es en face de la personne et tu discutes de personne à personne. Donc c'est pour ça, pour moi c'est super important de favoriser des formats de l'audio pour parler de l'inceste. Et en plus, on peut couper dans un podcast, s'il y a par exemple des moments qu'on a envie de couper, si à un moment on ne se sent pas bien, on a dit une phrase de trop, bah on peut couper. Donc ça c'est une liberté de contenu dans le podcast qui est vraiment importante pour moi.

*Que garder au montage ? Quelles sont les limites ?*

Ça dépend du sujet, ça dépend des personnes en fait. L'idée c'est vraiment de suivre ce que l'interviewé va ressentir. Par exemple si la victime elle a envie qu'on laisse ses pleurs parce qu'elle pense que ça va attendrir, ben on va les laisser. Mais il y a des victimes qui ne veulent pas qu'on laisse des pleurs donc on va les enlever. Tout a un rapport avec la victime qui va parler. Après les silences sont extrêmement importants parce que l'inceste est entouré du silence, il y a un poids extrêmement lourd du silence sur l'inceste. Donc oui les silences il faut les laisser quelques fois.

La musique est aussi très importante. De toutes façons la musique dans les podcasts ça fait partie prenante, on ne peut pas avoir un podcast sans musique, il manque quelque chose. Ça permet de faire des transitions aussi, de bien construire le récit. Pour moi, l'essentiel c'est que la victime soit ok avec le rendu final du podcast.

*On parle de plus en plus d'intime dans les podcasts (Transfert, Super-héros...), est-ce un effet de mode, est-ce que ça va durer ?*

Comme je le disais, les podcasts sont là pour pallier les manquements des médias traditionnels. Et généralement dans les médias traditionnels (télé, radio), on voit très rarement des récits intimes. Il y avait France culture qui le faisait avec *Les Pieds sur terre*, mais sinon c'est rare. On ne va pas octroyer un format long pour raconter l'histoire que quelqu'un a vécu avec un point de vue très intime. Donc pour moi les podcasts apportent ce volet de l'intime. Et c'est ça qui est apprécié par les auditeurs. On entre dans l'intimité de quelqu'un, mais ça laisse place à l'imagination. Donc pour moi ce n'est pas un effet de mode, c'est plutôt un effet de société. C'est qu'aujourd'hui, la société, au lieu de s'intéresser qu'à du buzz, à du sensationnel, bah là on va s'intéresser à quelqu'un dans l'intimité, dans ce qu'il est de plus cher. Et après ça a suivi, en télé puisque là, récemment, Arte a sorti sa série *En thérapie*. Et pour moi cette série elle a été diffusée dans plusieurs pays et je suis sûre qu'elle a été inspirée par les podcasts et notamment par les podcasts américains, car ce sont les premiers à avoir parlé de l'intime avec *This American Life* et après ça a suivi dans le monde entier. Donc pour moi l'intime c'est pas un effet de mode c'est vraiment un effet de société.

*Quelle place a le story telling dans les podcasts ?*

Il est important mais moins important que sur les réseaux sociaux, parce que sur les réseaux sociaux on est obligé de se créer un personnage. Mais pour moi il reste assez important dans les

podcasts parce qu'on raconte une histoire, donc on peut pas raconter n'importe comment. Donc le storytelling reste important mais moins que pour les médias sociaux où le storytelling est vraiment très important. Et sur les réseaux sociaux par exemple sur Instagram, un influenceur va créer un storytelling autour de sa vie. Et pour donner envie à l'auditeur d'écouter, pour le tenir en haleine.

*Quel lien se crée avec l'auditeur ?*

Pour le podcast, c'est l'audio, il y a un pouvoir de l'audio qui est très très important dans le podcast. Donc quand on écoute un podcast, on va se concentrer que sur l'ouïe, que sur sur l'écoute. On va pas être parasité par des images, par autre chose. Et généralement on va l'écouter avec des écouteurs, on va vraiment être plongés dedans. Donc ce pouvoir de l'audio crée une proximité avec l'auditeur. Quand on écoute le podcast on va se sentir proche de la personne, on va avoir envie d'en savoir un peu plus, on va être touchés encore plus parce qu'on va être concentré sur un seul des cinq sens qu'on a. Et aussi ça permet de créer des liens. Au delà du podcast, ça va créer des communautés. Il y a plein de gens qui ont créé des communautés. Donc pour moi ça permet de créer des liens, ça permet de faire des rencontres, bon là après ça casse l'anonymat mais il y a des groupes de qui se créent sur des sujets particuliers. On peut échanger sous les posts des réseaux sociaux, il y a plein de gens qui se parlent. Pour moi le podcast permet ce que les médias traditionnels ne permettent pas. Tout ce qui est télé, radio, on sent qu'on est juste des spectateurs, des lecteurs, on les sent loin, on voit les médias comme quatrième pouvoir mais c'est tout. Alors qu'avec les podcasts, il y a une proximité beaucoup plus forte. Et surtout la proximité elle vient du fait qu'on peut tous créer un podcast. Aujourd'hui on peut tous prendre un micro, tu peux créer ton podcast hyper facilement, c'est à la portée de tout le monde.

*Peut-il aussi créer des déclics, déclencher des choses chez l'auditeur ? Ça peut aider les victimes à libérer leur parole ou donner des « conseils » de la part de l'agresseur pour que ça n'arrive plus ?*

Complètement, ça crée des déclics. Pour moi, le podcast contribue à la libération de la parole, puisque quand quelque s'exprime dans un podcast, ça va réveiller plein de sens chez une personne qui va à son tour se dire « ah bah tiens moi aussi j'ai envie de parler, de témoigner », donc moi je suis entièrement d'accord sur le déclic, ça va créer des déclics. Le podcast a ouvert la voie sur la libération de la parole, ça a été accéléré par Camille Kouchner mais maintenant c'est le podcast qui va continuer à faire son chemin pour donner la parole à encore plus de personnes et notamment les victimes. C'est l'écoute intime, le safe space que ça procure qui va permettre de créer tous ces déclics là. Ce que j'ai remarqué sur mon écoute des podcasts c'est que ça m'a ouvert

l'esprit sur plein de sujets qu'au départ je n'entendais jamais dans les médias traditionnels et surtout ça peut permettre de changer d'avis. Il faudrait faire en sorte qu'en prison, il y ait des groupes de parole qui se créent autour des podcasts pour que les agresseurs puissent écouter la parole de personnes qui ont été agresseurs comme eux et qui sont sortis, ça pourrait être un thème intéressant à aborder. Pour moi les podcasts ont une influence beaucoup plus forte que les médias traditionnels parce que ça reste dans le temps. C'est un média que tu peux consommer, je sais pas t'es chez toi, tu fais le ménage, t'as envie d'écouter un podcast et surtout tu peux revenir sur des épisodes qui sont sortis en 2017, 2018, 2019...donc il a une longévité plus importante que dans les médias traditionnels. Parce que le replay dans les médias traditionnels il a une durée limitée je crois. Là les podcasts tu le retrouves très facilement. Et pour moi il a ce pouvoir d'influence très fort, notamment avec cette proximité.

*Le podcast permet-il de briser le tabou sur l'inceste ?*

Oui, le podcast permet de lever le tabou sur l'inceste car il donne la parole aux victimes, et aussi à tout l'écosystème. Et aussi il y a quelque chose qui est très important, c'est qu'il permet de donner la parole aux proches des victimes. Parce qu'aujourd'hui les proches c'est une partie prenante dans les affaires d'inceste, ça peut être un parent, par exemple, si l'inceste vient d'un grand-parent, bah là le rôle des parents est hyper important parce que soit ils n'ont rien vu, soit ils l'apprennent après. Il y a aussi des proches qui étaient complices et qui veulent se repentir. Donc oui le podcast permet de briser le tabou surtout grâce à la pluralité des points de vue des proches, des experts, et des associations. Et les chiffres sont très importants aussi.

*Que doit contenir un podcast sur l'inceste ?*

Pour moi un bon reportage et une bonne enquête c'est agrémenté de chiffres et d'études. C'est hyper important, au delà des experts. Les chiffres sont importants car ça permet de faire face à la réalité. C'est ça qui rend la chose réelle quand on sait que 10% des Français se disent avoir été victimes d'inceste. Il faut la parole de la victime, de ses proches, d'experts, d'associations et les études et chiffres. Pourquoi la parole d'associations ? Elle est extrêmement importante cette parole-là parce qu'il y a eu un tabou sur l'inceste, on en parlait jamais, on en parlait peu, à la télé, à la radio, etc. Entre Eva Thomas qui avait témoigné en 1986 et les années 2000, il y a eu un vide sur l'inceste au niveau médiatique. Donc en fait les personnes qui s'occupaient des victimes d'inceste c'étaient les associations. Ce sont elles qui recueillaient les paroles des victimes, qui les accompagnaient dans leur guérison. Donc pour moi on doit les inclure dans la prise de parole.

## Résumé :

Arrivé en France en 2002 avec Arte Radio, le podcast natif s'est réellement démocratisé ces dernières années, en particulier depuis 2016, avec la multiplication des sociétés de productions telles que Binge Audio, Nouvelles Ecoutes, Louie Media...Ce nouveau support médiatique est innovant de part sa liberté de temps et de contenu. Les journalistes sont de plus en plus nombreux à s'emparer de ce média frère de la radio. Certains le font notamment pour donner une place aux individus qui n'ont pas l'occasion de s'exprimer ailleurs, et surtout pour leur laisser un temps de parole long. C'est également l'occasion d'aborder des sujets qui sont parfois « délaissés » par les médias généralistes, comme celui de l'inceste. Plusieurs journalistes auteurs de podcasts ont en effet décidé de consacrer un épisode, voire toute une série à cette thématique. L'objectif ? Déconstruire le tabou et rompre le silence qui règne autour de ce fait de société.

En créant un espace sécurisant pour les victimes, proches et agresseurs, les journalistes permettent une libération de la parole des anonymes. Ceux-ci se confient à l'auditeur, qui occupe alors une place privilégiée. Une proximité se crée, notamment grâce au format audio, idéal pour faire passer des émotions et donc des messages. L'auditeur podcast, qui n'est pas passif contrairement à l'auditeur radio, fait le choix d'écouter un programme qui parle d'inceste. De fait s'opère une première étape dans la libération de l'écoute.

Celle-ci est complétée par les éléments de compréhension donnés pour décrypter ce phénomène. Les journalistes, à travers leur travail d'enquête, offrent en effet des clés aux auditeurs pour appréhender une problématique souvent inconnue. En se reposant sur des études, des termes conceptuels, des faits juridiques ou encore des ressources culturelles, mais aussi grâce aux experts invités dans les podcasts, l'auditeur en saura plus sur l'inceste après l'écoute.

La libération de la parole a déjà eu lieu, la libération de l'écoute doit encore se faire. Voici une phrase qui revient souvent lorsque des cas de violences sexuelles éclatent dans les médias. Le podcast, de part son format, permet de faire un pas vers cette libération de l'écoute, au sens propre comme au sens figuré.

## **Mots-clés :**

Auditeur

Audio

Inceste

Intime

Journalisme

Médias

Podcasts natifs

Radio

Silence

Tabou